



JOURNAL OFFICIEL

District Seine & Marne

SOMMAIRE

- Agenda
- Informations Diverses
- Classement Challenge Dynamique des clubs au 31.12.2018
- PV Commission restreinte de Prévention, Médiation et Education du 30.01.2019
- PV CDA du 21.12.2018
- Extrait PV CDA du 25.01.2019
- PV Commission des Statuts et Règlements du 29.01.2019
- PV Commission d'Organisation des Compétitions du 31.01.2019
- PV Commission restreinte Foot Animation du 28.01.2019
- PV Commission Foot Féminin du 17.01.2019
- Informations Techniques
- Calendriers +45ANS
- Calendriers critères féminins

TIRAGE DE COUPES - PUBLIC

Le tirage de Coupe toutes catégories Foot à 11 se déroulera le **jeudi 07 février 2019 à 18H00** au District de MELUN

RÉUNION RÉFÉRENT PRÉVENTION SÉCURITÉ

Une réunion RPS (Réfèrent Prévention Sécurité) est programmée le **samedi 16 février 2019** de 10H00 à 12H00 au District de MONTRY.

L'objectif de cette réunion est de donner des outils aux clubs afin d'améliorer l'organisation de leurs rencontres.

Un complément d'informations sera communiqué aux clubs via le site du District et leurs messageries officielles.

Une réunion sera prochainement organisée sur le site de MELUN.

COMPÉTITIONS FOOT ANIMATION DU WEEK-END

Suite aux conditions météorologiques de la semaine, nous vous informons que les compétitions extérieures de Foot Animation prévues ce week-end sont reportées.

DÉTECTIONS WU14

En raison des conditions climatiques, la première phase des détections WU14 qui devait avoir lieu le mercredi 30 janvier 2019 à MONTRY a été reportée au **mercredi 06 février 2019**

Horaires et autorisation parentale sur le site internet du District

REMISES DES RECOMPENSES

Les différentes remises ci-dessous se dérouleront

le vendredi 22 février 2019

OZOIR LA FERRIERE - Salle Acapulco uniquement sur invitation envoyée aux clubs via leur messagerie officielle

- 10 000 ballons
- Le Bénévole du mois
- Foot Animation
- Futsal

CRITÉRIUMS PHASE 2

En fin de journal retrouvez les calendriers par journée de la phase 2 des Critériums +45ANS et FEMININS

CONCOURS SSS

Les dossiers d'inscriptions aux Sections Sportives Scolaires sont disponibles en ligne

Permanence téléphonique

Poursuivant sa volonté d'être à l'écoute des clubs et dans le cadre du Dispositif Global de Prévention, le Comité Directeur du District met en place un dispositif de permanence téléphonique le week-end.

Cette ligne est réservée aux problèmes ou anomalies exceptionnels ne pouvant pas trouver de solution immédiate sur le stade sans l'intervention d'une tierce personne qualifiée tels que, par exemple :

- Conditions de sécurité problématique dès l'accueil (spectateurs hostiles, absence de protection de l'équipe visiteuse, menaces, etc...)
- Problèmes réglementaires (refus de désigner un ou des arbitres de touche en cas d'absence d'officiels, obstruction à la réalisation des vérifications d'avant match, etc...)
- Anomalies diverses (maillots des 2 équipes identiques, changement de stade à la dernière minute, etc...)

Les incidents et éléments communiqués à la personne d'astreinte feront l'objet d'un rapport qui sera transmis à la Commission Départementale de Prévention, Médiation et Education (CDPME) pour suite à donner.

Nota Bene :

- Ce dispositif n'est applicable que sur les compétitions organisées par le District.
- Pour faciliter les échanges et laisser la possibilité à la personne d'astreinte de rappeler un interlocuteur, il est conseillé de ne pas appeler avec un numéro masqué.

. Les clubs doivent prévenir la permanence en cas d'intervention des forces de l'ordre.

RAPPEL : la permanence est joignable : - le samedi de 13 heures à 18 heures

- le dimanche de 9 heures à 18 heures

Permanence du weekend des 02 et 03 février 2019



M. Abdelhak RAJI
06.43.70.72.10

Agenda du District

OZOIR LA FERRIERE : stade des 3 Sapins

COMMISSION

Vendredi 01 février 2019
Commission Foot Animation
19 heures

SITE DE MONTRY

COMMISSIONS

Vendredi 01 février 2019
Commission d'Appel Disciplinaire
18 heures 30

Mardi 05 février 2019
Commission des Statuts & Règlements
18 heures

Mercredi 06 février 2019
Commission de Discipline
17 heures

SITE DE MELUN

COMMISSIONS

Mardi 05 février 2019
Commission d'Organisation des
Compétitions
18 heures

Mercredi 06 février 2019
Commission de Discipline
17 heures

Jeudi 07 février 2019
Commission d'Organisation des
Compétitions – tirage des Coupes
17 heures

Vendredi 08 février 2019
Comité Directeur
19 heures

Samedi 02 février 2019
Filière d'Arbitrage Régional
A 9H00 au District à MONTRY

Découverte du Football Sport Adapté



MATINÉE DÉCOUVERTE FOOTBALL SPORT ADAPTÉ

STADE
ALBERTO CORAZZA
MEAUX



MERCREDI 6 FÉVRIER
2019

POUR LES PERSONNES
EN SITUATION DE HANDICAP
MENTAL ET/OU PSYCHIQUE

HENNEBELLE BRUNO

0620595578 – CONTACT@SPORTADAPTE77.ORG



Challenge Club Dynamique



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT



Classements provisoires au 31.12.2018

GROUPE 1

1. **CESSON VSD**
2. **BAGNEAUX**
3. **MELUN FC**
4. **TORCY PVM**
5. **SENART MOISSY**

GROUPE 2

1. **ST PATHUS**
2. **VARENNOISE**
3. **PAYS DE FONTAINEBLEAU**
4. **MORET-VENEUX**
5. **HERICY VULAINES**

GROUPE 3

1. **MOUSSY LE NEUF**
2. **BOMBONNAISE**
3. **CHANGIS**
4. **MONCOURT FROMONVILLE**
5. **MOUROUX**

GROUPE 4

1. **BUCEENNE**
2. **BRIE DES MORINS**
3. **EVERLY**
4. **VERNEUIL L'ETANG**
5. **CHAUMES GUIGNES**



Commission Départementale

Prévention, Médiation, Education

PROCES-VERBAL du mercredi 30 janvier 2019

Commission restreinte

Toute décision rendue en première instance est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel du District dans les conditions de forme, de délai et de droits prévues à l'article 31 du RSG du District.

RAPPEL

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE DANS LE FOOTBALL DISPOSITIF D'ALERTE ET DE PREVENTION

En cas de doute ou de menace, vous devez contacter le District 77 de Football, 15 jours et au minimum 72 heures avant la rencontre, par courriel (secretariat@seineetmarne.fff.fr) ou par fax à l'aide de la fiche de signalement « rencontre à risques ».

Qu'il y ait déjà eu ou non dépôt de plainte, les organisateurs et dirigeants sportifs ayant été confrontés à un problème de violence doivent en informer la cellule de veille et la CDPME, via le secrétariat du District 77 de Football en adressant par mail ou télécopie la fiche de « signalement d'incidents ».

Les fiches « RENCONTRES À RISQUES » et « SIGNALEMENT D'INCIDENTS », sont téléchargeables sur le site du District rubrique « DOCUMENTS ».

ROLE ET MISSION DU REFERENT PREVENTION SECURITE

La Commission rappelle que la présence du Référent Prévention Sécurité est indispensable si le match est classé sensible.

Pour les autres rencontres, le club ou le responsable sécurité du club choisit le match où il lui semble plus opportun d'être présent.

Le Référent Prévention Sécurité a également la possibilité de déléguer sa fonction à d'autres personnes licenciées du club, si le dit club à plusieurs sites où se déroulent les rencontres.

En vue des matches retours, la Commission demande aux clubs de transmettre leurs éventuels dossiers de déclaration de match sensible en respectant le délai minimal de 15 jours avant la date du match, et ce afin de pouvoir préparer l'organisation de la rencontre dans des conditions optimales.

MATCH SENSIBLE

MATCH 20497178 Pontault UMS 1 / Roissy 1 en Seniors D1 du 03.02.2019 à 15h

La Commission,

Après étude de la demande du club de Pontault précisant les incidents survenus entre les deux clubs en catégorie U17 et U19 lors de la saison 2016/2017,

Après contact téléphonique avec M. TATI, Président du club de Roissy, et M. ROBERT Président de Pontault,

Considérant que les joueurs U19 de Pontault disputeront le même jour à 13h une rencontre à Pontault,

Considérant que les joueurs U19 de Roissy disputeront une rencontre à Lognes le même jour à 13h,

Considérant que les joueurs U17 de Pontault et de Roissy ne joueront pas ce week-end, **la rencontre devant les opposer ce dimanche à 13h aura lieu au District à huis-clos à une date ultérieure,**

Considérant qu'il est possible d'envisager la présence des joueurs U19/U17 des deux clubs lors de la rencontre susnommée,

Considérant que M. TATI et ROBERT confirment qu'il n'y a jamais eu d'incidents entre les équipes seniors des deux clubs,

Considérant que M. TATI et ROBERT confirment l'absence d'information sur les réseaux sociaux, concernant la rencontre susnommée,

Considérant que M. TATI précise ne pas avoir d'inquiétude particulière concernant le déroulement de la rencontre susnommée,

Considérant que cette rencontre sera dirigée par 3 arbitres officiels, en présence d'un délégué officiel,

Considérant néanmoins que M. ROBERT nous fait part de son inquiétude concernant la possible présence de résidents des communes de Pontault et de Roissy, se vouant une farouche rivalité,

Considérant que le Stade Lucien MORANE 1 de Pontault dispose de nombreuses entrées, celles-ci étant impossible à sécuriser,

Considérant dès lors l'éventuelle présence des joueurs U17/U19 lors de la rencontre susnommée,

Considérant dès lors l'éventuelle présence de résidents des deux communes pouvant s'opposer, et causer des incidents,

Considérant qu'il y a lieu de minimiser les risques,

Décide de classer ce match comme sensible.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité d'appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délai prévus dans l'annuaire du District Titre IV, article 31.1



Commission Départementale d'Arbitrage

PROCÈS VERBAL du vendredi 21 décembre 2018

Présidence : Larbi BENCHEIKH

Secrétaire de la séance : Sylvain BOISSEAU

Présents : Fabien EL MKELLEB - Olivier FREMIOT - Bernard MARMION - Jean-Marie ROBY - Alain WATTIAU - Dominique CHATELLIER - Patrick OSSET - Laurent LITRE - David MUZELLE - Claude ADAM - Patrick PHILIPPE - Fabrice ZANNIER.

Absents excusés : Denis MATEI - Michel NIEGARDOWSKI - Mickaël HADJADJ - Cyril DELL'ANGELA - Florent MARMION - Jean-Marie RENAUD (Comité Directeur).

Assistent : Ludovic VANTYGHEM (Comité Directeur) - Serge BABET (Commission Technique).

Ouverture de la séance : **19h10.**

Site : Montry.

ORDRE DU JOUR

En préambule, Larbi BENCHEIKH remercie l'ensemble des commissaires investis pendant cette année calendaire 2018 et surtout depuis début septembre, le planning des activités étant particulièrement chargé les 4 premiers mois de la saison.

La CDA approuve en séance le PV de la réunion du 09/11/2018.

Réception des Arbitres

M. Thierry BORDEREAU :

La CDA avait souhaité l'entendre concernant les décisions prises lors du match Crisenoy 5 – Servon FC 6 CDM D2B du 23/09/2018 puis par rapport au remplissage de la FMI.

Considérant les explications données en séance,

La CDA prend la décision de rappeler M. BORDEREAU aux devoirs de sa charge.

Cette décision peut faire l'objet d'un appel devant la Commission Départementale d'Appel du District 77 de Football dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District 77.

M. Charles FICHER :

La CDA avait souhaité l'entendre concernant l'arbitrage, par M. Richard PEBEYRE, du match de COUPE COMITE CDM - DIMANCHE 4 NOVEMBRE 2018 - 09H30, LES ECRENNES / PROVINS SOURDUN ESP.

Considérant les explications données en séance,

La CDA rappelle à M. FICHER les procédures liées aux désignations des officiels et enregistre 1 (un) match de non désignation applicable à partir du 12/01/2019.

Cette décision peut faire l'objet d'un appel devant la Commission Départementale d'Appel du District 77 de Football dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District 77.

M. Richard PEBEYRE :

La CDA avait souhaité l'entendre concernant l'arbitrage du match de COUPE COMITE CDM - DIMANCHE 4 NOVEMBRE 2018 - 09H30, LES ECRENNES / PROVINS SOURDUN ESP.

Considérant les explications données en séance, la CDA rappelle à M. PEBEYRE :

- Les procédures liées aux désignations des officiels,
- Que seuls les arbitres désignés par la CDA peuvent diriger des matchs officiels ou à défaut avec un accord formel de la Section Désignation.

Considérant que M. PEBEYRE était de surcroît officiellement désigné le 04/11/2018 à 15H00,

La CDA prend la décision d'infliger à M. PEBEYRE trois (3) matchs de non désignation applicable à partir du 12/01/2019.

Cette décision peut faire l'objet d'un appel devant la Commission Départementale d'Appel du District 77 de Football dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District 77.

M. Thomas SILVA :

La CDA avait souhaité l'entendre à la suite de ses absences non excusées sur deux matchs (07/10/2018 et 14/10/2018).

Considérant que M. SILVA ne s'est pas présenté devant la CDA du 09/11/2018 sans fournir de motifs valables,

Considérant que M. SILVA ne s'est pas présenté devant la CDA du 21/12/2018 sans fournir de motifs valables,

Considérant qu'en outre M. SILVA a été relevé absent non excusé au stage et tests du 10/11/2018, aux rattrapages des 23/11, des 08/12 et des 14/12/2018,

Conformément à son Règlement Intérieur paragraphe « 14.5 – Sanctions »,

La CDA prend la décision de positionner M. SILVA en situation de non désignation jusqu'à comparution devant la CDA.

M. Fabien CAZOT :

La CDA avait souhaité l'entendre concernant les suites de son observation du 21 octobre 2018.

Considérant les explications données en séance, la CDA rappelle à M. CAZOT :

- Que les observateurs en arbitrage sont désignés sous la responsabilité de la CDA,
- Qu'en toutes circonstances les observateurs en arbitrage sont souverains dans leur évaluation et dans leur comptes-rendus oraux et écrits,
- Que les propos pouvant être tenus sur les réseaux sociaux, et en relation avec les activités d'Arbitre Officiel du District de Seine-et-Marne, doivent faire l'objet d'une extrême vigilance, de constante modération et d'un devoir de réserve systématique,

La CDA prend la décision d'infliger à M. CAZOT deux (2) matchs de non désignation applicable à partir du 12/01/2019.

Cette décision peut faire l'objet d'un appel devant la Commission Départementale d'Appel du District 77 de Football dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District 77.

M. Jessy VALENTIN :

La CDA avait souhaité l'entendre à la suite de sa 3ème dé-convocation non justifiée.

La CDA note l'absence excusée de M. VALENTIN et prend la décision de ne plus le désigner jusqu'à comparution pour audition.

M. Khalid NOURO :

La CDA avait souhaité l'entendre concernant le Rapport du club de FERRIERES EN BRIE U.S. DOMAINE, concernant l'attitude de l'arbitre lors de la rencontre FERRIERES BRIE USD / CHAUM. GUI. CHAMP., SENIORS D3 du 25/11/2018.

La CDA note l'absence non excusée de M. NOURO et prend la décision de ne plus le désigner jusqu'à comparution pour audition.

M. Luc NELCHA :

La CDA l'avait convié pour un échange avant la reprise de ses désignations.

La CDA lui redonne les conseils d'usage dans le cadre de ses fonctions d'arbitre officiel.

Courriers et/ou messages des Arbitres ou des Instances

La CDA prend note des courriers et/ou messages ci-après.

- Demande d'autorisation pour officier sur des matches amicaux. A ce titre, la CDA rappelle le nécessaire respect des Article 17. « Arbitrage - Match Officiel. » et Article 18. – « Arbitrage - Match Amical » du REGLEMENT SPORTIF GENERAL du District de Seine et Marne.
- Dé-convocation, indisponibilités, certificats médicaux et de reprise transmis à ce jour.
- Rapports d'arbitrage et frais d'arbitrage.
- Echanges dans le cadre de la Filière Arbitrage Régional 2018/2019.
- Transmissions bordereaux médicaux.
- Echanges dans le cadre du renouvellement des dossiers médicaux et des licences arbitres pour la saison 2018/2019.
- Echanges dans le cadre des cérémonies de remise des écussons.
- Echanges dans le cadre de la Formation continue.
- Échanges dans le cadre des manifestations Futsal.
- Échanges dans le cadre des Formations Foot Animation.
- Échanges dans le cadre du Stage technique JAD/FEM du 24/11/2018.
- Échanges dans le cadre des épreuves de rattrapage des tests physiques et théoriques.

Relation avec les Instances

Commission Départementale Discipline

Représentant CDA en Commission Départementale de Discipline : Dominique CHATELLIER.

Le bilan des présences des arbitres convoqués et de la bonne tenue des FMI est réalisé en séance.

Compte tenu de dysfonctionnements persistants et pour donner suite au PV de CDA du 12/10/2018, un nouveau rappel sera adressé à l'ensemble des arbitres avec les prescriptions ci-dessous :

- *FMI : Obligation d'appliquer les directives édictées (cf. courriels des 12/09 et 18/10/2018).*
- *L'obligation administrative de transmettre un rapport pour 2 avertissements.*
- *La nécessité d'utiliser les trames « rapport d'arbitrage » prescrites (cf. courriel « NOUVELLE TRAME RAPPORT D'ARBITRAGE »).*
- *L'interdiction d'utiliser la rubrique « RAPPORTS » sur MYFFF (procédure non prescrite par la CDA).*
- *L'obligation de transmettre impérativement les rapports d'arbitrage sous 48 heures.*
- *La nécessité de rédiger 1 rapport (=1 fichier) par exclusion.*

Les manquements recensés feront l'objet d'un malus de 2 points à compter du 15/01/2018.

Commission Départementale Appel Disciplinaire

Représentant CDA en Commission Départementale d'Appel Disciplinaire : Olivier FREMIOT.

Technique / Foot Animation

Marie CANOLLE : mail du 13/12/2018. Dates de futsal pour le 2ème tour :

- Le dimanche 13 janvier 2019 :
 - Futsal U13 à VILLEPARISIS (GYMNASE GEO ANDRE)
 - Futsal U13 à LAGNY-SUR-MARNE (GYMNASE DES HAUTS DE LAGNY)
 - Futsal U11 à BRIE NORD
- Le dimanche 20 janvier 2019 :
 - Futsal U11 à CHAMPS-SUR-MARNE (GYMNASE DU NESLES)

Nicolas THIERRY : mail du 14/12/2018. Préparation interdistricts U14 :

Mercredi 9 janvier 2019 à 15h15 à Montry : Match amical de préparation aux interdistricts U14. Besoin de 3 arbitres.

Nicolas THIERRY : mail du 07/12/2018. Interdistricts U14 :

Mercredi 30/01 de 14h à 17h30 (début du match à 15h) : Interdistricts U14 (avec District de l'Essonne). Besoin de 3 arbitres.

La Section chargée de la désignation des Arbitres met tout en œuvre pour satisfaire les demandes sur les rencontres officielles, en fonction de la disponibilité des effectifs.

Informations générales du Président

- CP-CHAUCONIN : Un point est fait en séance sur les prochaines sessions de formation.
- Ajustements RI CDA 2018/2019 : Soumission pour validation par le Comité Directeur et par la CRA.
- Remise d'écussons aux arbitres nouvellement formés : Prochaine remise programmée le 18/01/2019.
- Guide Administratif des arbitres 2018/2019 et Livret d'accueil. Un point est fait en séance sur l'avancement.
- Parrainage des candidats M1 et M2. Un point est réalisé en séance.
- Dossier RAHMI Sofiane. Un point est réalisé en séance.
- Dossier SAHLI Yassine. Un point est réalisé en séance.
- Opération Recrutement « vos futurs arbitres ». Un point est réalisé en séance.
- Procédure à suivre en cas d'agression + flyer « aide aux victimes ». Une communication a été réalisée auprès de l'ensemble des arbitres.
- Absences nombreuses des arbitres en commission. Une réflexion s'engage en séance.

Activités CDA pour Janvier 2019

- Regroupement Filière Arbitrage Régional N°5 = 04/01/2019.
- Début du Module 3 de formation des candidats Arbitre Foot à 11 = 12/01/2019.
- Réunion CDA N°6 = 25/01/2019 (Melun).

La vie des Sections

Section « désignation des Arbitres »

Animation : Dominique CHATELLIER - Fabien EL MKELLEB

Un point est réalisé en séance sur les effectifs opérationnels :

Catégories	Effectifs désignables
D1	29
D2	33
D3	26
D4	48
AAD1	7
AAD2	3
Foot Diversifié (yc ligue)	20
JAD	50
Féminines	5
Futsal	1
Total	224

Suivi des indisponibilités :

198 indisponibilités recensées entre le 10/11 et le 16/12/2018.

Total à date = 550 indisponibilités.

Réunion football en milieu scolaire / Arbitrage UNSS du 14/11/2018 : CHILARD – DJILALI – FERREIRA OLIVEIRA.

Interdistricts U15 de la ligue de Paris IDF du mercredi 28/11/2018 à Montry :
Filles à Montévrain 14h : CHILARD - CASTELLO - ROMASKA – O. FREMIOT (encadrant).
Garçons à Montry 15h : LAGE - FERREIRA OLIVEIRA - BERTHELOT T.

Section « tests physiques »

Animation : Fabien EL MKELLEB - Denis MATEI

Les 1er et 2ème rattrapages des tests physiques se sont déroulés les 01/12 et 14/12/2018.

A l'issue, les arbitres ci-après sont relevés en situation de non validation :

AVENEL (non-présentation) - BEN MAAROUF (blessure dûment justifiée) - BOUNABI (blessure dûment justifiée) - DRICI C. (non-présentation) - FOFANA (non-présentation) - HACHET (non-présentation) - HADJEMI R. (non-présentation) - IFASSO (blessure dûment justifiée) - LESPRIT (non-présentation) - SAHLI (non-présentation) - SILVA (non-présentation) - TAHIRI (non-présentation) - VAN WETTEREN (non-présentation) – EL QANDILI (échec).

Situation de Monsieur Tahiri :

- Considérant que M. TAHIRI a été relevé absent non excusé au test physique de rattrapage du 14/12/2018,
- Considérant que M. TAHIRI a transmis des comptes-rendus d'examens médicaux en date des 13/11 et 15/11/2018,
- Considérant que sur ces comptes-rendus d'examens, aucune mention n'est portée concernant une durée d'interruption à respecter,

La CDA demande à M. TAHIRI de lui fournir un certificat médical justifiant son absence au test physique du 14/12/2018.

Conformément à l'Annexe 2 du Règlement Intérieur, ces arbitres sont positionnés en situation de non désignation jusqu'à validation de leurs tests physiques.

La CDA évoque en séance l'organisation exceptionnelle d'un 3ème rattrapage.

Section « désignation des observateurs et suivi des observations pratiques »

Animation : Bernard MARMION

Suivi des validations des candidats M1 et M2 :

Suivi des observations à date :

Catégories	Observations Arbitres
D1	29/58
D2	30/66
D3	22/26
D4	17/28
AAD1	7/14
AAD2	3/6
JAD1	9/18
JAD2	12/19
TOTAL	129

40 candidats observés dont 5 non admis.

Total à date = 169 observations.

Il est relevé en séance que M. YOKESSA Ulrich, arbitre D3, réside sur le territoire de l'Essonne (91). Par conséquent, la CDA demandera au Secrétariat d'organiser le transfert de son dossier arbitre auprès du District Adhoc.

Section « formation – perfectionnement - évaluation »

Animation : Larbi BENCHEIKH - Cyril DELL'ANGELA

Formations continues :

- 16/11/2018 - Arbitres présents (Montry) :
DIAO – LIBERGE – VERITE – RABELLE – TIERSEN – BEDOUEL – DELANGLE - -BOUASSRIA – BOUALI.
- 30/11/2018 - Arbitres présents (Montry) :
YATABERE – LE FLOCH – CAMPOS SUAREZ – BERTHELOT N. - BERTHELOT T. – VERITE – LIBERGE – BEDOUEL.

Stage Technique et Test Théorique des Arbitres JAD / FEM du 24/11/2018

Lieu : Montry.

Programme :

- Test physique
- Ateliers pratiques : Placements sur remises en jeu
- Test théorique
- Sujet technique : FMI / Formalités administratives
- Questions diverses et clôture du stage

1er et 2ème rattrapages des tests théoriques

Ceux-ci se sont déroulés les 08/12 et 14/12/2018.

A l'issue, les arbitres ci-après sont relevés en situation de non présentation :

BENSADOK - DRICI C. - FOFANA - HACHET - HADJEMI R. - IFASSO - LESPRIT - SAHLI - SILVA - VAN WETTEREN.

Conformément au Règlement Intérieur, ces arbitres sont positionnés en situation de non désignation jusqu'à participation aux tests théoriques.

Module Foot Animation des 21/11 et 28/11/2018

La 2ème formation d'arbitre foot animation prévue à Melun les 21/11 et 28/11/2018 (après-midi) a été annulée faute de candidature suffisante (1 seule inscription).

La CDA remercie le club de MELUN F.C. qui avait accepté de mettre à disposition ses installations dans le cadre de cette formation.

Tests théoriques

Un bilan des corrections des copies en réalisé en séance.

Mise en ligne des corrigés : Prévues courant janvier 2019.

Section « FUTSAL et Football Diversifié »

Animation : Patrick OSSET

La CDA a pris la décision de reporter les tests théoriques et physiques Futsal programmés le samedi 17 novembre 2018 (décision en relation avec l'actualité).

Test théoriques Futsal du 21/12/2018 – 20h00 / 21h00

Lieu : Montry.

Arbitres convoqués :

CAKIR Ahmet (présent)
DEFAA Abdelali (présent)
EL QANDILI Zouhir (absent non excusé)
FERREIRA Christopher (absent excusé)
GARRIDO Antonio (présent)
JUBERT Philippe (absent excusé)
RABELLE Frederic (absent non excusé)
SEDEF Abdrahim (absent non excusé)
SEMNI Najib (absent excusé)
TAYA Jean Pierre (présent)
VINCENSINI Christophe (présent)
ZEMMOURI Sidi Ahmed (absent excusé)
BOUALI Ahmed (présent)
BOUKRA Lahcene (absent non excusé)
DURAND Philippe (présent)
IKOUMBA IKOUMBA Martin (absent excusé)

La section propose d'organiser un test théorique de rattrapage (date à définir).
La section doit aussi proposer une date pour la tenue des tests physiques futsal.

Section « Filière Arbitrage Régional – Jeunes Arbitres »

Animation : Florent MARMION – Cyril DELL'ANGELA

M. Mouhousoine SOUDJAY (JAD 2) : Demande d'intégration dans le dispositif FAR 2018/2019.
La CDA valide en séance cette demande.

À la demande des arbitres concernés, la CDA procède au retrait du dispositif de M. Jimmy MELUT et de M. Lewis FOSSO.

FAR1 à Montry le 16/11/2018 :

Présents : BOUALI – BERHELOT – BOUASSRIA – DIARRA – DURAND – EAR - GAUTHIER – KOHLI – MELUT – SALAH – SIBOUSSE – TAZEKRITT.

Thème abordé : *Gestion des mains (« main ou pas main »).*

Test théorique :

Un test théorique a été réalisé en séance (10 questions à 3 points et 5 questions à 5 points en 35 minutes).

Ce type de test sera systématiquement proposé aux arbitres FAR.

A l'issue de cette première correction, les résultats sont très faibles, la meilleure note étant 20,75/55.

Plusieurs carences notables sont à noter :

- Les candidats ne savent pas répondre formellement à un questionnaire.
- La reprise du jeu est souvent absente.
- Les connaissances théoriques sont obsolètes (nombreuses fautes techniques).

La section propose un plan d'action pour remédier aux carences relevées.

FAR2 à Montry le 07/12/2018 :

Présents : ASLAN O. – BOUALI – BOUASSRIA – DIARRA – DIOURI – EAR – KHOLI – SALAH – SIBOUSSE.

Thème abordé : *Comment répondre à une question théorique ?*

La séance FAR3 est programmée à Melun le 04/01/2019

Intervention des participants

Fabrice ZANNIER :

Fait état de difficultés pour mener à bien les missions d'arbitre officiel, liées à des environnements de stade « particuliers ».

À chaque fois que l'arbitre estime nécessaire de rendre compte, la CDA suggère d'adresser un rapport circonstancié aux instances du District.

Alain WATTIAU :

Souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année à l'ensemble de la CDA. Remerciements.

Larbi BENCHEIKH :

Evoque les points abordés en CRA plénière du 20/12/2018 et lors du Comité Directeur du 14/12/2018. Souhaite également de joyeuses fêtes de fin d'année à l'ensemble de la CDA.

Prochaine réunion de CDA : **25/01/2019 à 19h00 à Melun.**

Arbitres à convoquer (à ce jour) :

NOURO Khalid

PAIN Mickael

DAUMAS Clement

VALENTIN Jessy

Fin de la réunion : **22h45.**



Commission Départementale d'Arbitrage

Extrait PROCÈS VERBAL du vendredi 25 janvier 2019

Présidence : Larbi BENCHEIKH

Secrétaire de la séance : Dominique CHATELLIER

Présents : Fabien EL MKELLEB - Olivier FREMIOT - Jean-Marie ROBY - Alain WATTIAU - Laurent LITRE - Michel NIEGARDOWSKI - Fabrice ZANNIER - Claude ADAM - Patrick PHILIPPE

Absents excusés : Sylvain BOISSEAU - Bernard MARMION - Denis MATEI - Patrick OSSET - David MUZELLE - Mickaël HADJADJ - Cyril DELL'ANGELA - Florent MARMION - Ludovic VANTYGHEM (Comité Directeur) - Serge BABET (Commission Technique)

Assiste : Jean-Marie RENAUD (Comité Directeur)

Site : Melun.

Réception des Arbitres

M. Jessy VALENTIN :

La CDA avait souhaité l'entendre à la suite de sa 3ème dé-convocation non justifiée.

Considérant les explications données en séance,

La CDA prend la décision de rappeler M. VALENTIN aux devoirs de sa charge.

Cette décision peut faire l'objet d'un appel devant la Commission Départementale d'Appel du District 77 de Football dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District 77.

M. Khalid NOURO :

La CDA avait souhaité l'entendre concernant le Rapport du club de FERRIERES EN BRIE U.S. DOMAINE, concernant l'attitude de l'arbitre lors de la rencontre FERRIERES BRIE USD / CHAUM. GUI. CHAMP., SENIORS D3 du 25/11/2018.

Considérant que M. NOURO ne s'est pas présenté devant la CDA du 21/12/2018 sans fournir de motifs valables,

Considérant que M. NOURO ne s'est pas présenté devant la CDA du 25/01/2019 sans fournir de motifs valables,

Conformément à son Règlement Intérieur paragraphe « 14.5 – Sanctions »,

Par ces motifs et après en avoir délibéré,

La CDA prend la décision de positionner M. NOURO en situation de non-désignation à compter du 01/02/2019 jusqu'à comparution devant la CDA.

M. Mickael PAIN :

La CDA avait souhaité l'entendre concernant des absences de rapport d'arbitrage pour les matchs du 04/11/2018, du 25/11/2018 et du 16/12/2018 et des rapports d'arbitrage incomplets pour le match du 11/11/2018.

Considérant les explications données en séance,

La CDA prend la décision de rappeler M. PAIN aux devoirs de sa charge et de rigoureusement se conformer aux directives administratives édictées.

Cette décision peut faire l'objet d'un appel devant la Commission Départementale d'Appel du District 77 de Football dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District 77.

M. Sofien HOUAMED :

La CDA avait souhaité l'entendre concernant son absence non excusée devant la Commission Départementale de Discipline du District du 09/01/2019.

La CDA note l'absence non excusée de M. HOUAMED.

Par ces motifs et après en avoir délibéré,

La CDA prend la décision de ne plus désigner M. HOUAMED à compter du 01/02/2019 jusqu'à comparution pour audition.

M. Clement DAUMAS :

La CDA avait souhaité l'entendre concernant son absence non excusée devant la Commission Départementale de Discipline du District du 14/11/2018.

Considérant les explications données en séance,

La CDA rappelle à M. DAUMAS l'importance de se présenter pour audition devant une commission du district.

La CDA lui redonne les conseils d'usage dans le cadre de ses fonctions d'arbitre officiel.

Par ces motifs et après en avoir délibéré,

La CDA prend la décision d'infliger à M. DAUMAS un (1) match de non-désignation applicable à partir du 01/02/2019.

Cette décision peut faire l'objet d'un appel devant la Commission Départementale d'Appel du District 77 de Football dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District 77.



Commission Départementale des Statuts & Règlements

PROCÈS VERBAL du mardi 29 janvier 2019

Présidence : Julio MARQUES

Secrétaire de séance : Patrick STEFFEN

Présents : Didier ANDRE - Patrick GAUDIN - - Alain PARENT - Martial THIOUX

Assiste : Christiane CAU (CD)

Absents excusés : José AFONSO DIREITO - William GERVAIS - Stéphane GUILLOT - David MACIEJEWSKY - Didier MARIN - Patrick MOUILLARD - Michel MOUAZÉ - Patrick SCOARNEC

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité d'appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délai prévus dans l'annuaire du District Titre IV, article 31.1

**EN RAISON DES CONDITIONS ATMOSPHERIQUES PREVU EN FIN DE JOURNEE
AINSI QUE LES DIFFICULTES DE CIRCULATION QUI EN RESULTENT,
LA COMMISSION DECIDE DE REPORTER LES AUDITIONS
A UNE DATE ULTERIEURE**

CHAMPIONNAT

Match N°20517398

CHAMPS 2 – VAUX ROCHETTE 1

U15 D1 du 12/01/2019

Réserve du club de VAUX ROCHETTE sur la participation et la qualification de l'ensemble des joueurs composant l'équipe de CHAMPS 2 susceptible d'avoir participé à la dernière rencontre officielle avec l'équipe supérieure de leur club, cette dernière ne disputant pas de match officiel le jour même ou le lendemain,

La Commission,

Après étude des pièces versées au dossier et vérification des feuilles de match

Considérant que le dernier match de CHAMPS 1 l'a opposé, le 15/12/2018 à l'équipe de SARCELLES, pour le compte du championnat U15 R1 B

Considérant qu'aucun joueur figurant sur la feuille de match en référence, n'a participé au match du 15/12/2018.

Par ces motifs dit la réserve non fondée et confirme le résultat acquis sur le terrain.

Règlements District Titre II Article 7.9 - FFF Titre III 167.2

Débit VAUX ROCHETTE 43.50€

Match N°20499991

INTER LOING 2 – PONTIERRY 2

SENIORS D3F du 13/01/2019

Réserve du club de PONTIERRY sur la participation et la qualification de l'ensemble des joueurs composant l'équipe de INTER LOING 2 susceptible d'avoir participé à la dernière rencontre officielle avec l'équipe supérieure de leur club, cette dernière ne disputant pas de match officiel le jour même ou le lendemain,

La Commission,

Après étude des pièces versées au dossier et vérification des feuilles de match

Considérant que le dernier match de INTER LOING 1 l'a opposé, le 9/12/2018 à l'équipe de CHELLES, pour le compte du championnat Senior D1

Considérant qu'aucun joueur figurant sur la feuille de match en référence, n'a participé au match du 9/12/2018.

Par ces motifs dit la réserve non fondée et confirme le résultat acquis sur le terrain.

Règlements District Titre II Article 7.9 - FFF Titre III 167.2

Débit PONTIERRY 43.50€

Match N°20910567

CHAUMES/GUI/VER/OZO 2 – GUIGNES 1

SENIORS D4C du 13/01/2019

Réserve du club de GUIGNES sur la participation et la qualification de l'ensemble des joueurs composant l'équipe de CHAUMES/GUI/VER/OZO 2 susceptible d'avoir participé à la dernière rencontre officielle avec l'équipe supérieure de leur club, cette dernière ne disputant pas de match officiel le jour même ou le lendemain,

La Commission,

Après étude des pièces versées au dossier et vérification des feuilles de match

Considérant la réserve appuyée par le club de GUIGNES,

Considérant que rien n'a été mentionné sur la FMI,

Considérant le rapport complémentaire de l'arbitre qui confirme que la réserve a bien été déposée sur la FMI,

Considérant que le dernier match de CHAUMES/GUI/VER/OZO 1 l'a opposé, le 2/12/2018 à l'équipe de FONTENAY-TRESIGNY, pour le compte du championnat Senior D3 D

Considérant que les joueurs DOS SANTOS Andy et DENIS Martin figurent sur la feuille de match en référence, ont participé au match du 2/12/2018,

Dit match perdu par pénalité (-1 point ; 0 but) à l'équipe de CHAUMES/GUI/VER/OZO et en attribue le gain (3 points ; 1 but) à l'équipe de GUIGNES.

Règlements District Titre II Article 7.9 - FFF Titre III 167.2

Débit : CHAUMES/GUI/VER/OZO 43.50€

Crédit : GUIGNES 43.50€

Match N°20509698

BRESMONT 5 – BRIARD 5

CDM D2B du 20/01/2019

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant la fermeture hors délais du terrain d'ESMANT,

Considérant que Mme POUSSEL Isabelle du club de BRESMONT a transmis l'Arrêté de fermeture, par la messagerie au District et au club de BRIARD, le samedi 19/01/2019 à 11h08,

Considérant que toutes les procédures ont été respectées,

Jugeant en premier ressort

La Commission,

Après en avoir délibéré décide,

Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'Organisation des Compétitions

Règlements généraux Titre III Article 20.5

REPRISE DE DOSSIER

Match N°20910577

VAL DE L'YERRES 1 – POMMEUSE 1

SENIORS D4C du 16/12/2018

Extrait du PV du 15 janvier 2019 :

« ...La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant l'arrêté municipal de fermeture hors délai du stade de LUMIGNY NESLES ORMEAUX transmis au District le samedi 15.12.2019 à 11H51,
Considérant que le District n'a pas la copie du mail envoyé à Pommeuse pour informer de cette fermeture,
Considérant que le club de VAL DE L'YERRES n'a pas transmis les renseignements demandés par la Commission à savoir fournir la preuve d'envoi du mail au club de POMMEUSE pour sa réunion du 15.01.2019,
Considérant que le club de VAL DE L'YERRES n'a pas transmis l'arrêté de fermeture par la messagerie officielle au club de POMMEUSE,
Considérant que la procédure n'a pas été respectée,
Jugeant en premier ressort
La Commission,
Après en avoir délibéré décide,
Match perdu à l'équipe de VAL DE L'YERRES 1 (0 point; 0 but)
Et en attribue le gain à l'équipe de POMMEUSE 1 (3 points; 0 buts)
... »

Considérant le courrier de la secrétaire du VAL de l'YERRES et considérant les circonstances particulières (décès dans la famille),
Considérant ce fait nouveau,
La Commission
Dit que la procédure hors délais a été respectée,
Après en avoir délibéré décide,
Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'Organisation des Compétitions.
Règlements généraux Titre III Article 20.5

COUPE

Match N°21168120 VAL D'EUROPE 2 – BRIE FC 1 COUPE COMITE U17 du 16/12/2018

La Commission,
Après lecture des informations du club de BRIE FC,
Dit la réserve confirmée de l'équipe de BRIE FC 1 recevable en la forme,
Jugeant en première instance,
Considérant que l'équipe supérieure de VAL D'EUROPE ne disputait pas de rencontre officielle le 16/12/2018 ou le lendemain,
Considérant que le dernier match officiel de ladite équipe s'est déroulé le 02/12/2018 et l'a opposée à FERRIERES 1 pour le compte du championnat U17 D2PB de District,
Considérant qu'après vérification aucun joueur figurant sur la feuille de match en rubrique n'a participé au match du 16/12/2018,
Par ces motifs et après en avoir délibéré,
Dit la réclamation non fondée, résultat acquis sur le terrain confirmé.
Règlements District Titre II Article 7.9 - FFF Titre III 167.2
- Débit BRIE FC : 43,50 €

Match N°21168196 MITRY MORY 2 – PRESLES 1 COUPE COMITE SENIORS du 16/12/2018

Réserve du club de PRESLES sur la participation et la qualification de l'ensemble des joueurs composant l'équipe de MITRY MORY 2 susceptible d'avoir participé à la dernière rencontre officielle avec l'équipe supérieure de leur club, cette dernière ne disputant pas de match officiel le jour même ou le lendemain,
La Commission,
Jugeant en première instance
Considérant que l'équipe supérieure de MITRY MORY 1 ne disputait pas de rencontre officielle le 16/12/2018 ou le lendemain,
Considérant que le dernier match officiel de ladite équipe s'est déroulé le 09/12/2018 et l'a opposée à CESSON VSD 2 pour le compte du championnat R3 PD de Ligue,

Considérant après vérification que le joueur Mr Amaud LUNEKO figurant sur la feuille de match en référence, a participé à la rencontre du 09/12/2018,
Par ces motifs, dit la réserve de PRESLES fondée, le joueur référencé ci-dessus ne pouvant participer à la rencontre,
Après en avoir délibéré,
Dit match perdu à l'équipe de MITRY MORY 2 et qualifie l'équipe de PRESLES 1 pour le tour suivant.

Règlements District Titre II Article 7.9 - FFF Titre III 167.2

- Débit MITRY MORY : 43,50 €

- Crédit de PRESLES : 43,50€

Match N°20497613

COULOMMIERS 1 – LOGNES 2

SENIORS D2B du 20/01/2019

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Et notamment de la feuille de match,

Évocation de la Commission suite au courriel du club de COULOMMIERS sur la participation de M. Moussa DIARRA, joueur de Lognes susceptible d'être suspendu,

La Commission informe le club de LOGNES de cette évocation et lui demande de faire parvenir ses observations éventuelles pour le **Mardi 12 février 2019 à 12 heures au plus tard.**

Titre IV Article 30 ter

Match N°20517219

VAL D'EUROPE 1 – LOGNES 1

U17 D2B du 20/01/2019

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Et notamment de la feuille de match,

Évocation de la Commission suite au courrier du club de VAL D'EUROPE sur la participation de l'éducateur du club de LOGNES, M. David MBOKOSO BOLABWE susceptible d'être suspendu,

Évocation de la Commission suite au courriel du club de VAL D'EUROPE sur la participation de M. Abdoullahi DIALLO, joueur de Lognes susceptible d'être suspendu,

La Commission informe le club de LOGNES de ces évocations et lui demande de faire parvenir ses observations éventuelles pour le **Mardi 12 février 2019 à 12 heures au plus tard.**

Titre IV Article 30 ter.

CONVOCAION

Match N°20937190

VAL D'EUROPE 2 – ROISSY 1

SENIORS FEMININES D1 du 01/12/2018

La Commission, après étude des pièces versées au dossier,

Evocation de la Commission suite au courrier du club de VAL D'EUROPE sur la participation de la joueuse Mme Nawel BOUDAHMANE susceptible de jouer sous une fausse identité, en l'occurrence Mme Arab CHAHINAZ,

Considérant que le club de ROISSY a fourni ses explications et conteste les dires du VAL D'EUROPE,

Par ces motifs,

Décide de convoquer pour le mardi 12 février à 19 heures à Montry :

*M. Abdelkader TAITOUS, arbitre

Du club de Val d'Europe :

*M. Elie SAUTRON, arbitre assistant

*M. Michel MORREELS, délégué

*M. Jose PACHECO VILLANUEVA, éducateur

*Mme Celine LEAM, capitaine

Du club de Roissy :

*M. Florian FEUILLARD, arbitre assistant

*M. Lionel TOCNY, délégué

*M. Habib BOUACIDA, éducateur

*Mme Adja TIMERA, capitaine

* Mme Nawel BOUDAHMANE, joueuse

* Mme Arab CHAHINAZ, joueuse

EN COURS D'EXAMEN

Match N°20497611

LESIGNY 1 – MAGNY 1

SENIORS D2B du 20/01/2019

Match N°20499644

MITRY MORY 2 – LAGNY MESSAGERS 1

SENIORS D3B du 20/01/2019

Match N°20499912

BOIS LE ROI 1 – NANGIS 1

SENIORS D3E du 20/01/2019

Match N°20500004

GATINAIS VL 2 – FONTAINEBLEAU 2

SENIORS D3E du 20/01/2019

Match N°20517041

INTER LOING/MONCOURT 1 – NANDY 1

U19 D2C du 20/01/2019

Match N°20517310

SENART MOISSY 2 – AVON 1

U17 D2C du 20/01/2019

Match N°20517313

GATINAIS VL 1 – MORET-VENEUX 1

U17 D2C du 20/01/2019

Match N°20517581

PROVINS-SOURDUN 11 – BOMBON/MORMANT 11

VETERANS D2C du 20/01/2019

Match N°20516233

BOIS LE ROI 11 – PROVINS MJC11

VETERANS D3C du 20/01/2019

TOURNOIS

BAGNEAUX NEMOURS

U8/U9 du 23/02/2019

Rassemblements refusés, revoir les temps de jeu (Commission du 29/01/2019)

BRIE NORD

U8/U9 du 30/05/2019

U10/U11 du 30/05/2019

Rassemblement et Tournoi accordés

CESSON VSD

U8/U9 du 09/06/2019 *Rassemblements accordés*

U10/U11 du 09/06/2019 *Revoir les temps de jeu*

FORET E.S

U6/U7 du 23/02/2019

U8/U9 du 24/02/2019

Tournois refusés, revoir les temps de jeu

MELUN FC

U10/U11 du 22/06/2019

U12/U13 du 23/06/2019

Tournois accordés

SC PORTUGAIS DE PONTAULT COMBAULT

U7/U8/U9/U11/U13 des 20 et 21 avril 2019

Rassemblements et Tournois accordés



Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

PROCES-VERBAL du jeudi 31 janvier 2019

Présidence : André LE MINOUX

Secrétaire de séance : Marcel CULEDDU

Présents : Francis BERNAVILLE - Sylvère MULLER

Absents excusés : André ANTONINI - Jean-Yves MEUNIER - Roland BENOIT- Jean Claude OFFREDI

La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1.

***Contrôle** des feuilles de matchs toutes catégories des **12-13 et 19-20 janvier 2019**

***Enregistrement** et mise à jour des forfaits.

***Rappel** des feuilles de match non encore parvenues ce jour au District.

***Traitement** des demandes d'horaires Spéciaux

***Reports de matchs, Modifications d'horaires, Fermeture de terrains**

***Retraits / Forfaits**

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission réclame pour la 1^{ère} fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :

Néant

La Commission réclame pour la 2^{ème} et dernière fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :

Match 21168178 Coupe 77 U19

Cesson VSD 1 – Roissy US 1 du 16/12/2018

Match 21168185 Coupe 77 U19

Lieusaint 1 – Meaux Academy 2 du 16/12/2018

Match 20497288 Seniors D2A

FC Cosmo 77 1 – Goellycompans 1 du 20/01/2019

Match 20910325 Seniors D4A

Lagny 2 – Cosmo/Mareuil 2 du 20/01/2019

Match 20509608 CDM D2B

Collegien 5 – Brie des Morins 5 du 20/01/2019

Match 20516615 U19 D1

Lieusaint 1 – Lesigny 1 du 20/01/2019

Match 20521181 U15 D2B

Torcy/Collegien 4 – Lognes 1 du 19/01/2019

Match 20521271 U15 D2C

Bagneaux Nemours 1 – Gatinais VDL 1 du 19/01/2019

Match 20938972 U15 D4C

Lognes 2 – Ozoir 2 du 19/01/2019

Match 20935949 U17 D3D

Magny 1 – Ozoir 2 du 20/01/2019

Suite à un problème d'occupation de terrain, le club de Magny a fait une demande de report auprès du club d'Ozoir,

Par ces motifs, la Commission demande au club d'Ozoir de faire parvenir un complément d'informations concernant le report de la rencontre

Match perdu à l'équipe recevante après deux demandes

Néant

REPORTS / MODIFICATIONS D'HORAIRE

Coupe 77 et Comité du 15 et 16 décembre 2018

Matches sans date

Considérant les calendriers des 2 équipes, les rencontres listées ci-dessous sont reportées sans date de jeu

Match 21168011 Moussy 21 – Pommeuse 21 Coupe Comité +45 Ans

Merci aux clubs de nous faire parvenir rapidement leurs propositions avec accords, Considérant les intempéries de ces derniers jours, la Commission décide de fixer une nouvelle date limite de jeu au 03/03/2019

Match 21168088 Ozoir 12 – Ponthierry 11 Coupe Comité Vétérans

Match prévu le 30/01/2019, reporté par le District

Merci aux clubs de nous faire parvenir rapidement leurs propositions avec accords, Considérant les intempéries de ces derniers jours, la Commission décide de fixer une nouvelle date limite de jeu au 03/03/2019

Match 21167969 Montereau 2 – Mormant 1 Coupe Comité

Merci aux clubs de nous faire parvenir rapidement leurs propositions avec accords, Considérant les intempéries de ces derniers jours, la Commission décide de fixer une nouvelle date limite de jeu au 03/03/2019

Championnat

Matches sans date

Match 20522832 Montereau 2 – Cesson VSD 2 U15 D3C (date initiale du 26/01/2019)

Demande de changement de date par courriel du club de **Cesson** pour jouer la rencontre le 02/02/2019

En attente de réponse du club de **Montereau**,

Match 20935801 Dammartin 1 – Buceenne 1 U17 D3B (date initiale du 27/01/2019)

Demande de changement de date par courriel du club de **Dammartin** pour jouer la rencontre le 03/02/2019 à 15h00

En attente de réponse du club de **Buceenne**,

02 et 03 février 2019

Match 20939398 Varennes 1 – Bray/Montois 1 U15 D4F du 02/02/2019

Demande de changement d'horaire via Footclubs du club **Varennes** pour jouer la rencontre à 14h30
En attente de réponse du club de **Bray/Montois**,

09 et 10 février 2019

Match 20956503 Lagny Messagers 11– Brie Est 12 Vétérans D4A du 10/02/2019

Demande de changement de date par courriel du club **Lagny Messagers** pour jouer la rencontre à une date ultérieure,
En attente de réponse du club de **Brie Est FC**

Match 20522645 Vaires 2 – Courtry 1 U15 D3A du 09/02/2019

Demande de changement de date Via Footclubs du club de **Vaires** pour jouer la rencontre le 11/05/2019
En attente de réponse du club de **Courtry**

16 et 17 février 2019

Match 20516060 Othis/Moussy 11 – Esbly 11 Vétérans D3A du 17/02/2019

Demande de changement de date Via Footclubs du club d'Othis/Moussy pour jouer la rencontre le 03/03/2019

Refusée par le club d'Esbly

Demande de changement de date Via Footclubs du club **d'Othis/Moussy** pour jouer la rencontre le 10/03/2019
En attente de réponse du club d'**Esbly**

Match 20938978 Torcy PVM/Collegien 5 – Roissy 3 U15 D4C du 09/02/2019

Demande d'inversion via Footclubs du club **Roissy US** pour jouer la rencontre au stade P. Bessuard,
En attente de réponse du club de **Torcy**

Match 20939090 Melun FC 4 – Bombon 1 U15 D4E du 09/02/2019

Demande de changement d'horaire via Footclubs du club **Melun** pour jouer la rencontre à 16h15
En attente de réponse du club de **Bombon**,

16 et 17 mars 2019

Match 20517332 Gretz Tournan 2 – Combs 1 U17 D2B du 17/03/2019

Demande de changement de date par courriel du club **Combs** pour jouer la rencontre le 03/02/2019
En attente de réponse du club de **Gretz Tournan**

23 et 24 mars 2019

Match 20939016 Courtry 2 – Torcy/Collegien 5 U15 D4C du 23/03/2019

Demande de changement de date par courriel du club de **Torcy/Collegien** pour jouer la rencontre le 02/02/2019
En attente de réponse du club de **Courtry**,

SUSPENSION DE TERRAINS

Club de Nandy et Chatelet:

Suite à la décision de la Commission de Discipline du 07/11/2018,

« ... Match 20939350 Nandy FC 1 – Châtelet US 1
U15 D4 F du 13/10/2018

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier, (.../...)

Vu l'article 200 des Règlements Généraux de la F.F.F. et l'annexe 1 au Règlement Sportif Général du District 77 de Football,

La Commission :

(.../...)

La Commission décide d'une suspension de terrain de 1 (un) match ferme aux équipes U15 de l'US CHATELET 1 et U15 du FC NANDY 1.

(.../...) ... »

La Commission, informe les clubs de Nandy et Chatelet, que ces sanctions sont applicables à compter **du 01/01/2019**

Le club de Chatelet se doit donc de présenter un terrain de repli, pour sa rencontre de suspension de terrain

Chatelet 1 – Provins 1 du 02/02/2019

La Commission,

Suite à la réception du courriel du club de Chatelet en Brie, proposant de disputer la rencontre sur les installations de **Vaux le Penil « Plaine de jeux la Buissonniere »**, **COUP D'ENVOI à 13H00**

Considérant que l'horaire habituel des rencontres de cette équipe est 15h30,

La Commission, suite à la demande de positionnement, faites au club de Provins concernant la demande de modification d'horaire du club de Chatelet

Considérant l'ABSENCE DE REPONSE DU CLUB DE PROVINS,

La Commission décide de valider l'horaire proposé par le club de Chatelet en Brie, et fixe le coup d'envoi à 13h00.

SITUATION FINANCIERE DES CLUBS

Situation du club de Club de BRIARD SC (500615)

La Commission,

Considérant que lors de sa réunion du 03/12/2018, le Comité de Direction de la Ligue de Paris Ile de France de Football a décidé de sanctionner de la perte d'un point au classement pour chacune des rencontres de compétitions (championnat et coupes) **des équipes Seniors (Masculines et Féminines, Libre, Futsal, Entreprise et Loisir) et Seniors-Vétérans**, les clubs n'ayant pas régularisé leur situation financière (2ème quote-part licences et/ou du relevé des Droits de Changement de Club) vis-à-vis de la Ligue au plus tard le 20/12/2018,

Considérant que le club de BRIARD a régularisé sa situation financière en date du 21/01/2019

Considérant qu'entre le 20/12/2018 et le 21/01/2019, les équipes de BRIARD ont disputé les rencontres de championnat ci-dessous

Match N°20497681 Avon 1 – **Briard SC 2 Seniors D2C** du 13/01/2019

Match N°20514776 Lieusaint 11 – **Briard SC 11 Vétérans D1** du 13/01/2019

Match N°20516147 **Briard SC 12** – Val d'Europe 12 Vétérans D3B du 13/01/2019

Par ces motifs,

Fait application de la décision du Comité de Direction du 03/12/2018 et retire 1 point ferme au classement 2018/2019 a l'équipe Seniors 2 (D2C), à l'équipe Vétérans 11 (D1) et à l'équipe Vétérans 12 (D3B) de BRIARD.

Rappelle au club qu'il s'expose à des retraits de points supplémentaire en l'absence de régularisation de sa situation financière.

Situation du club de Club de CHAMPS FC (580983)

La Commission,

Considérant que lors de sa réunion du 03/12/2018, le Comité de Direction de la Ligue de Paris Ile de France de Football a décidé de sanctionner de la perte d'un point au classement pour chacune des rencontres de compétitions (championnat et coupes) **des équipes Seniors (Masculines et Féminines, Libre, Futsal, Entreprise et Loisir) et Seniors-Vétérans**, les clubs n'ayant pas régularisé leur situation financière (2ème quote-part licences et/ou du relevé des Droits de Changement de Club) vis-à-vis de la Ligue au plus tard le 20/12/2018,

Considérant que le club de CHAMPS FC n'a toujours pas régularisé sa situation financière à ce jour,

Considérant qu'entre le 20/12/2018 et le 31/01/2019, l'équipe de CHAMPS FC a disputé une rencontre de championnat ci-dessous

Match N° 20910401 Othis 1 – **Champs FC 1 Seniors D4B** du 13/01/2019

Par ces motifs,

Fait application de la décision du Comité de Direction du 03/12/2018 et retire 1 point ferme au classement 2018/2019 a l'équipe Seniors (D4B), de CHAMPS FC.

Rappelle au club qu'il s'expose à des retraits de points supplémentaires en l'absence de régularisation de sa situation financière.

RETRAITS / FORFAITS

FORFAIT GENERAL

SENIORS D4 POULE B THORIGNY 2

amende 57.00 €

CDM D3 POULE COSMO 5

amende 72.00 €

U17 D1 LIEUSAINT 2

amende 57.00 €

Prochaine réunion le : **Jeudi 7 février 2019 à Melun à 17H00**



Commission Départementale du Football Animation

PROCÈS VERBAL du lundi 28 janvier 2019

Commission restreinte

Challenge IDF U11 du 24/11/18 :

- Courrier Pays créçois.concernant la poule E
- L'équipe FC Pays créçois 1 est réintégrée au prochaine tour, poule C

Challenge futsal :

- U13
 - o Vérification du second tour
 - Site de Lagny
 - Equipes qualifiées : Collegien, Breuillose 1, St thibault 2, Esbly, Pays créçois 3, Meaux 4, Dammartin 2, Lagny 1
 - Equipes disqualifiées : Val de France 3, Val de France 4
 -
 - Site de Villeparisis
 - Equipes absentes : Torcy futsal 3, Torcy futsal 4
 - Equipes qualifiées : Coulommiers, Champs 3, Vaires 3, Villeroy, Plaine de France, Val d'europe 3, Brie fc 1, FC Noisiel 1
 - Equipes disqualifiées : Villeparisis 5
 - o Finales : dimanche 24 fevrier 2019 au gymnase de Lilandry à Bailly Romainvillers
- U11
 - o Vérification du second tour
 - Site de Champs futsal
 - Equipes absentes : Dammartin 3
 - Equipes qualifiées : St thibault 2, Champs futsal 2, Goelly compans 1, Champs 4, Chelles 3, Coulommiers, Villeroy, Dammartin 3
 - Equipes disqualifiées : Villeparisis 3
 - Site de St Souplets
 - Equipes qualifiées : Vaires 3, Lagny 1, Torcy futsal 1, Meaux 4, val d'europe 5, Emerainville 1, FC Noisiel 1, ES Brie nord 1
 - o Finales : dimanche 24 fevrier 2019 au gymnase de l'Arche Guedon à Torcy

Réunions :

- Réunion critérium du 25/01/19
- o Clubs absents non excusés et amendés 8 euros :
 - U13 excellence : AS St Mard, CS Meaux
 - U13 espoir : FC Thorigny, FC Brie est, Courtry foot, CS Dammartin, AS Chelles
 - U12 excellence : AS St Mard, AS Chelles, CS Meaux, USM Villeparisis
 - U12 espoir : Brie est fc, Courtry foot
 - U11 interdistricts : USM Villeparisis, CS Meaux
 - U11 excellence : AS St Mard, CS Meaux
 - U11 espoir : FC Brie est, Courtry foot, Meaux ADOM, CS Dammartin

- U10 excellence : CS Meaux, AS St Mard
- U10 espoir : CS Dammartin, FC Brie est, Courtry foot, Meaux ADOM
- Réunions ambition U9 du 26/01/19
- Clubs absents non excusés et amendés : FC Bussy, Mitry MF, CS Dammartin, AS St Mard, CS Meaux, Claye souilly SF, AS Chelles

Futsal Ambition U9 :

- Futsal du 27/01/19 à Bussy
- Clubs absents non excusés et amendés 20 euros : Mitry MF, AS St Mard



Commission Départementale du Football Féminin

PROCÈS VERBAL du jeudi 17 janvier 2019

Président de séance : POUZOT François

Secrétaire de séance : CHILARD Isabelle

Présent : MESLAY Dominique - PHILIPPE Patrick - POITEVIN Patrick - COUPE Julien

Assiste : ROSSI Raffaele (CTD-Adj.) - MONTECOT Williams (CTD-Adj.) - CAU Christiane - MACHO Monique (Comité Directeur)

Absent Excusé : BOUCLY Nicolas

Absents non excusés : ANIN Marie Claire - BESNARD Mélanie - MEO Guissepe - KHAIES Sophia - ZAMORA Yolenn - GAUCHET Pascal

Paris Ladies Cup : Afin de mettre en valeur la Coupe du Monde Féminine qui se jouera en France du 07 juin au 07 juillet 2019, la Ligue de Paris Ile-de-France organise un Challenge, appelé « Paris Ladies Cup 2019 », pour toutes les équipes U16F engagées en Critérium Départemental et Régional.

Afin de mettre en lumière le football féminin départemental et de qualifier l'équipe qui représentera la Seine et Marne lors de la Finale de ce Challenge (qui se déroulera quelques jours avant le début du Mondial 2019), le District organise une opération pré-qualificative en 2 phases ouverte aux équipes évoluant au niveau départemental ou régional :

- Phase 1 : le dimanche 17 février 2019, avec une formule de compétition qui sera déterminée en fonction du nombre d'équipes engagées.
- Phase 2 : le dimanche 07 avril 2019 sous forme d'un Tournoi Final qui regroupera les 4 meilleures équipes de la Phase 1.

Les clubs ayant une équipe U16 féminine peuvent s'inscrire jusqu'au 25 janvier 2019 via le courriel qui leur a été adressé.

Bilan des suivis des Critériums : 2^{ème} Phase début Février. Les calendriers vont être diffusés.

Annuaire : Un certain nombre de Clubs à ce jour n'ont pas encore répondu. Cet Annuaire est indispensable pour la communication entre les Clubs.

Suivi Administratif : Nous notons une nette amélioration dans l'assiduité, la présence et le déroulement des rencontres sur l'ensemble des Critériums. L'offre de pratique semble convenir à l'ensemble des Clubs.

Tours de Coupe : Diffusion prochaine.

Phases Futsal : Manque d'implication de l'ensemble des Clubs pour cette pratique. 2 dates proposées : seulement 3 Clubs ont répondu.

Formation Féminine :

3 Modules proposés :

Module Animatrice : le 16 Mars à MONTRY

Module U 9 : les 29 et 30 Avril à MONTRY

Module U 13 : les 25 et 26 Avril à MELUN

Questions diverses : Un point est fait sur l'offre de pratique envisagée la saison prochaine.

Prochaine Réunion : le jeudi 07 Mars 2019 en vidéo-conférences entre Melun et Montry. Cette pratique devrait permettre aux Membres de la Commission d'être plus présents. Rendez-vous sur le site le plus près de chez vous.

Formations Régionales disponibles



L'Institut Régional de Formation du Football (IR2F) vous informe des prochaines formations techniques programmées cette saison et pour lesquelles il est possible de vous inscrire :

CFF1 Module U9 (2 jours) : 18 et 19 février 2019
Stade du Pitray Olier – 30, voie des Vignes – 92290 Chatenay Malabry

Module Gardien de Buts – Perfectionnement (2 jours) : 04 et 05 mars 2019
Stade du Pitray Olier – 30, voie des Vignes – 92290 Chatenay Malabry

Module Futsal – Perfectionnement (3 jours) : 27, 28 février et 1er mars 2019
Gymnase Georges Racine – 94 boulevard du Général Leclerc – 92110 Clichy

Certificat Fédéral de Préparation Athlétique (C.F.P.A. – 4 jours) : du 11 au 14 juin 2019
Stade du Pitray Olier – 30, voie des Vignes – 92290 Chatenay Malabry

Pour vous inscrire :

- Rendez-vous dans la rubrique « FORMATIONS » puis « INSCRIPTIONS »
- Cliquez sur le module de formation souhaité
- Choisissez le centre de gestion « LIGUE DE PARIS ILE DE France »
- Puis consulter la liste des sessions
- Enfin, cliquez sur le bouton « S'INSCRIRE »

Vous devez ensuite renseigner les éléments demandés pour valider votre Pré-inscription.

L'inscription définitive ne sera validée qu'après réception du paiement et de la fiche de renseignements. Une confirmation vous sera alors envoyée.

Pour toute question : Mr. Benjamin DARMON au 01 42 44 43 37
formations@paris-idf.fff.fr

Agenda Technique

FORMATIONS – Février à Juin 2019

Objet	Date Début	Date Fin	Localité	Inscrits	Nbre de places restantes
U6-U7 - Module 5-6 ans	27/02/2019	27/02/2019	PONTAULT COMB.	22	COMPLET
U6-U7 - Module 5-6 ans	27/02/2019	27/02/2019	SAVIGNY LT	9	13
U9 - Module 7-8 ans	04/03/2019	05/03/2019	AVON	22	COMPLET
U9 - Module 7-8 ans	25/03/2019	26/03/2019	MONTRY	22	COMPLET
U9 - Module 7-8 ans	23/04/2019	24/04/2019	MELUN	16	6
U9 - Module 7-8 ans - (module féminin)	29/04/2019	30/04/2019	MONTRY	2	20
U11 - Module 9-10 ans (module Mineurs)	28/02/2019	01/03/2019	MONTRY	20	2
U11 - Module 9-10 ans (module Mineurs)	28/02/2019	01/03/2019	MELUN	2	20
U11 - Module 9-10 ans	25/02/2019	26/02/2019	MONTRY	22	COMPLET
U11 - Module 9-10 ans	18/03/2019	19/03/2019	MELUN	22	COMPLET
U11 - Module 9-10 ans	29/04/2019	30/04/2019	MONTRY	22	COMPLET
U13 - Module 11-12 ans (module féminin)	25/04/2019	26/04/2019	MELUN	2	20
U13 - Module 11-12 ans	18/02/2019	19/02/2019	AVON	22	COMPLET
U13 - Module 11-12 ans	14/03/2019	15/03/2019	MONTRY	22	COMPLET
U13 - Module 11-12 ans	23/04/2019	24/04/2019	MONTRY	22	COMPLET
U15 - Module 13-14 ans	04/03/2019	05/03/2019	MELUN	22	COMPLET
U15 - Module 13-14 ans	25/04/2019	26/04/2019	MONTRY	22	COMPLET
U17-U19 - Module 15-18 ans	07/03/2019	08/03/2019	MONTRY	21	1
SEN - Module Seniors	25/02/2019	26/02/2019	MELUN	22	COMPLET
SEN - Module Seniors	15/04/2019	16/04/2019	MONTRY	16	9
Futsal Base -Module découverte-	27/02/2019	27/02/2019	A DETERMINER	13	9
Gardien de But -Module découverte-	07/03/2019	08/03/2019	PONTAULT COMBAULT	11	11
Certifications Fédérales 1-2-3	23/02/2019	23/02/2019	AVON	24	COMPLET
Certifications Fédérales 1-2-3	20/04/2019	20/04/2019	MONTRY	24	COMPLET

Agenda Technique

CENTRES DE PERFECTIONNEMENT CONCOURS INF CLAIREFONTAINE

A SERVON à 13 H 45

- le Mercredi 6 Février 2019 (secteur Sud)

A MONTRY à 13 H 45

- le Mercredi 6 Février 2019 (Secteur Nord)

A MONTRY

- le Mercredi 20 Février 2019 à 13 H 45 (Secteur Nord)

- le Mercredi 20 Février 2019 à 15 H 45 (Secteur Sud)

Les clubs ont reçu les convocations suivant la répartition

DETECTION U14 F

MERCREDI 6 FEVRIER 2019

A MONTRY

Rendez-vous à 15 h 45

(convocations envoyées aux clubs)

SELECTION 18G FUTSAL

Rencontre interdistrict le SAMEDI 9 FEVRIER 2019

A DUGNY

Rendez-vous à 13 H 45

(convocations envoyées aux clubs)

CENTRE DE PERFECTIONNEMENT FEMININ (secteur Sud)

LUNDI 11 FEVRIER 2019

A VULAINES SUR SEINE

Rendez-vous à 18 H 00

(Convocations envoyées aux clubs)

Informations Calendrier Championnat 2018/2019

Horaires Speciaux

Le District rappelle aux clubs qu'en application de l'article 10 du R.S.G. du District.

Tous les matchs de la dernière journée dans toutes les catégories doivent se dérouler le même jour et à l'heure officielle. En conséquence, toutes les dérogations horaires accordées ci-dessous ne sont pas valables pour tous les matchs de la dernière journée pour toutes les catégories (**les deux dernières journées en Seniors**).

Alliance 77 (550255)

*U15 (1) D4 D - 16 heures 30 été comme en hiver -accordé

Avon U.S. (553497)

Le club d'Avon US ne disposant que d'un seul terrain,

Le club d'Avon US ayant engagée 1 équipe U19 (D2C) et 2 équipes U17 (D2C) et (D3)

L'équipe U17 (2) D3 ne disposant pas de terrain,

La Commission constate qu'il y a un problème d'occupation du terrain et demande au club d'Avon de lui fournir des explications sur le fonctionnement à l'année des U17 (2).

AS Bombonnaise (535961)

*U15 (1) D4 E - 15H00 été comme en hiver -accordé

*U17 (1) D3 F - 15H00 été comme en hiver -accordé

Briard SC (500615)

~~*U19 D2 C - 12 heures 00 été comme en hiver (stade L.Destal à Brie Comte Robert) -accordé~~

Demande de modification des horaires spéciaux

U15 D4 - demande à jouer à ~~14H00~~ **à 15H30** été comme hiver - accordé

U17 D3 - demande à jouer à ~~14H30~~ **à 12H00** été comme hiver - accordé

Seniors D2 - demande à jouer à ~~14H30~~ **à 15H00** été comme hiver - accordé

Bussy FC (544034)

*U17 (2) D2 B - 12 heures 00 été comme en hiver accordé

Cesson V.S.D. (520102)

*U19 (2) D2 C - 15 heures 00 été comme en hiver (stade Delaunay à Vert St Denis) accordé

*U17 (1) D1 - 15 heures 00 été comme en hiver (stade Delaunay à Vert St Denis) accordé

*U15 (1) D2 C - 14 heures 00 été comme en hiver (stade Delaunay à Vert St Denis) accordé

*U15 (2) D3 C - 14 heures 00 été comme en hiver (stade Delaunay à Vert St Denis) accordé

Claye Souilly (509538)

*U17 (2) D3 B - 15 heures 00 été comme en hiver (stade C.Petit—terrain synthétique) accordé

~~*U15 (3) D4 - 17 heures 15 été comme en hiver (stade C.Petit—terrain synthétique) REFUSE,~~

~~Les rencontres pourront débuter le Samedi à 17h15 uniquement avec l'accord de l'adversaire.~~

~~La Commission invite le club à faire ses demandes de modifications dans Footclubs.~~

U15 (3) D4 - 17 heures 00 été comme en hiver (stade C.Petit—terrain synthétique) accordé

Informations Calendrier Championnat 2018/2019

Horaires Speciaux

Le District rappelle aux clubs qu'en application de l'article 10 du R.S.G. du District.
Tous les matchs de la dernière journée dans toutes les catégories doivent se dérouler le même jour et à l'heure officielle.
En conséquence, toutes les dérogations horaires accordées ci-dessous ne sont pas valables pour tous les matchs de la dernière journée pour toutes les catégories (**les deux dernières journées en Seniors**).

Fontainebleau R.C.P. (500364)

*U15 (2) D2 C - 14 heures 30 été comme en hiver (stade P.Mahut) accordé

Le Mée Sports (525582)

*U19 (2) D1- 12 heures 30 été comme en hiver (Parc des Sports de Pozoblanco) accordé

*U17 (2) D2 C- 12 heures 00 été comme en hiver (Parc des Sports de Pozoblanco) accordé

*U15 (1) D1- **13 heures 30** été comme en hiver (Parc des Sports de Pozoblanco) **REFUSE**

U15 (2) D2 C- **13 heures 30** été comme en hiver (Parc des Sports de Pozoblanco) **REFUSE**

*U15 (3) D4- 15 heures 30 été comme en hiver (Parc des Sports de Pozoblanco) accordé

Les rencontres pourront débuter le samedi à 13h30 uniquement avec l'accord de l'adversaire.

La Commission invite le club à faire ses demandes de modifications dans Footclubs.

Lognes US (532139)

Suite à la décision de la « **Section Organisation des Compétitions du Dimanche de la LPIFF (voir extraite de P.V. du 04/12/2018 ci-dessous):**

(.../...)

Seniors R3/D – tous les matchs de cette équipe auront lieu le Dimanche à 14h00 jusqu'au 31 mars 2019 »

La Commission, afin de ne pas pénaliser le club et l'organisation et planning des rencontres de l'équipe U19, la Commission accorde cette dérogation horaire

U19 (1) D1 – 12h00 pendant la période hivernale (jusqu'au 31/03), Parc des Sports du Segrais – accordé

Loing FC (542798)

*U15 (1) D4 D- 15 heures 00 été comme en hiver accordé

E.Longueville (563706)

*U15 (1) D2 C- 15 heures 00 été comme en hiver (stade Intercommunal R.Damande à St Loup de Naud) accordé

Melun FC (542557)

*U15 (2) D1- 16 heures 00 été comme en hiver (stade P.Ficher) accordé

*U15 (3) D3 C- 16 heures 00 été comme en hiver (stade P.Ficher) accordé

Moret-Veneux les Sablons FC (541364)

*U15 (1) D3 C- 14 heures 30 été comme en hiver (stade Marquis du Roy à Moret s/ Loing) accordé

Mormant FC (507435)

*U15 (1) D2 C- 14 heures 30 été comme en hiver accordé

~~*U17 (1) D2 B- 14 heures 30 été comme en hiver accordé~~

***U17 (1) D2 B- 13heures 00 été comme en hiver accordé**

*CDM (5) D2 B- 10 heures été comme en hiver accordé

Informations Calendrier Championnat 2018/2019

Horaires Speciaux

Le District rappelle aux clubs qu'en application de l'article 10 du R.S.G. du District.

Tous les matchs de la dernière journée dans toutes les catégories doivent se dérouler le même jour et à l'heure officielle. En conséquence, toutes les dérogations horaires accordées ci-dessous ne sont pas valables pour tous les matchs de la dernière journée pour toutes les catégories (**les deux dernières journées en Seniors**).

Othis CO (507435)

*U15 (1) D4 A - 16 heures 30 été comme en hiver accordé

Pays Crécois FC (547013)

*U15 (3) D4 B - 17 heures 00 été comme en hiver accordé

Pays BièresES (553720)

U17 (1) D3 F - 14H30 été comme en hiver sur le stade de Perthes –accordé

Pontault UMS (500589)

*U15 (2) D2 B - 16 heures 00 été comme en hiver (stade L.Morane) accordé

Pontault Portugais (532343)

*U15 (1) D2 A - 16 heures 00 été comme en hiver (stade L.Lagrange) accordé

*Seniors (1) D2 A - 15 heures 30 été comme en hiver (stade L.Lagrange) accordé

*Seniors (2) D3 d - 15 heures 30 été comme en hiver (stade L.Lagrange) accordé

Ponthierry U.S. (500483)

*U17 (1) D1 - 15 heures 00 été comme en hiver (Ponthierry) accordé

*U15 (1) D2 C - 15 heures 00 été comme en hiver (Ponthierry) accordé

*U15 (2) D4 - 15 heures 00 été comme en hiver (Ponthierry) accordé

Roissy US (515348)

*U15 (3) D4 – 14h00 été comme hiver, stade P.Bessuard (synthétique) – accordé

Val de France (549941)

2^{eme} demande

***U17 (1) D3 - 11 heures 30** été comme en hiver (terrain non spécifié) **REFUSE**

Les rencontres pourront débuter le dimanche à 11h30 uniquement avec l'accord de l'adversaire.

La Commission invite le club à faire ses demandes de modifications dans Footclubs.

Val d'Europe (563707)

*U15 (1) D1 - 16 heures 30 été comme en hiver (Stade de Lilandry—synthétique) accordé

*U15 (1) D3 A - 16 heures 30 été comme en hiver (Stade de Lilandry—synthétique) accordé

Villeparisis USM (524135)

*U17 (2) D3 - 13 heures 30 été comme en hiver accordé

Informations Calendrier Championnat 2018/2019

Championnat & Ententes

SENIORS

D3

Entente CHAUMES/GUI/VER/OZO 1

D4

Entente CHAUMES/GUI/VER/OZO 2

Entente FC COSMO/MAREUIL 2

U19

D2

Entente FC COSMO/MAREUIL 1

Entente GOELLY/BRIE NORD 1

Entente INTERLOING/MONCOURT 1

ENTENTE THORIGNY/VAL DE FRANCE 1

ENTENTE VAL D'EUROPE/MAGNY 1

D3

Entente CHEVRY/PRESLES 1

ENTENTE VAL D'EUROPE/MAGNY 2

U17

D3

Entente BRAY/MONTOIS 1

~~Entente CHAUMES/GUI/VER/OZO 1~~

Entente CHEVRY/PRESLES 1

Entente FC COSMO/MAREUIL 1

Entente INTERLOING/MONCOURT 1

Entente PLAINE FRANCE/CLAYE 3

Entente VAL DE France/LE PIN 1

U15

D2

Entente TORCY PVM/COLLEGIEN 4

Entente VAL DE France/LE PIN 1

D3

Entente Entente CHAUMES/GUI/VER/OZO 1

Entente GOELLY/BRIE NORD/MOUSSY 1

Entente VAL DE France/LE PIN 2

D4

Entente BRAY/MONTOIS 1

Entente CHEVRY/PRESLES 1

Entente FC COSMO/MAREUIL 1

Entente INTERLOING/MONCOURT 1

Entente PLAINE FRANCE/CLAYE 4

Entente TORCY PVM/COLLEGIEN 5

VAL D'EUROPE/MAGNY 3

CDM

D2

Entente LES ECRENNES/RABLAIS 6

D3

Entente FC COSMO/MAREUIL 5

~~Entente MONTOIS/BRAY 5~~

VETERANS

D2

Entente BOMBON/MORMANT 11

Entente FC COSMO/MAREUIL 11

D3

Entente FC COSMO/MAREUIL 12

Entente OTHIS/MOUSSY 11

D4

Entente CHAUMES/GUI/VER/OZO 11

Entente ETREPILLY/PLESSIS 11

Entente EVERLY/BRAY 11

+45 ANS

Groupe A

Entente GOELLY/DAMMARTIN 21

Entente COLLEGIEN/CROISSY 22

Groupe C

Entente GOELLY/DAMMARTIN 22

Entente COLLEGIEN/CROISSY 21

Groupe E

Entente FC COSMO/MAREUIL 21

Groupe F

Entente BOMBON/MORMANT 21

Entente CHAUMES/GUI/VER/OZO 21

Groupe G

Entente CAMPELIENNE/CRISENOY 21

Groupe H

Entente BRAY/EVERLY 21

55 ANS

Groupe B

Entente ANNET/ST THIBAUT/LAGNY 32

Groupe C

Entente ANNET/ST THIBAUT/LAGNY 31

Entente GOELLY/BRIE NORD/DAMMARTIN 31

Informations Calendrier Championnat 2018/2019

Forfaits Généraux & Retraits

SENIORS

D2

FC BRIE EST 1
HERICY 1 (Non respect des Obligations)

D3

NOISIEL 1
FC BRIE EST 2

D4

ANNET 1
CHATELET EN BRIE 1
DAMMARTIN 2
ESBLY 2
ETREPILLY 1
MISY VILLENEUVE 1 (Pas d'engagement)
MOUSSY NEUF 1
NOISIEL 2
PROVINS SOURDUN FC 1
ST PATHUS 1

U19

D3

BAGNEAUX NEMOURS 1
BRIARD SC 1
PONTHIERRY 1
D3
BOIS LE ROI 1
BRIE FC 1
COULOMMIERS 1
HERICY 1
MITRY MORY 2
MORMANT 1
NOISIEL
OTHIS 1
VILLENY 1

U17

D1

ST GERMAIN LAVAL 1

D3

CHAUMES/GUI/VER/OZO 1
COSMO/MAREUIL 1
EMERAINVILLE 1
FORET 1
FERTE S/J 2
HERICY 1
LAGNY 1
MONTEREAU TURC 1
NOISIEL 1
PROVINS-SOURDUN 1
SAVIGNY 2
ST MARD 2
VILLENY 1

U15

D4

CHEVRY/PRESLES 1
CHAMPENOIS 1
COSMO/MAREUIL 1
GRANDE PAROISSE 1
HERICY 1
MARLES 1
NOISIEL 1
PETIT MORIN 1
ST GERMAIN LAVAL 2

CDM

D1

BUSSY 5
TENNIS MELUN 5

D3

CANNES ECLUSE 5 (Pas d'engagement)
CHANTELOUP 5 (Pas d'engagement)
GRANDE PAROISSE 5
LAGNY MESSENGERS 6
MONTOIS/BRAY 5

VETERANS

D2

MITRY OURCQ 11

D3

MITRY MORY 11

D4

HERICY 11
OZOIR 13
ST GERMAIN LAVAL 12 (pas d'engagement)
VILLEROY 11

+45 ANS

Groupe B

ANNET 21

Groupe D

LIZY 21

MAGNY 21

Groupe E

NOISIEL 21

VAL DE L'YERRES 21

Groupe H

FONTAINEBLEAU PORTUGAIS 21

55 ANS

Groupe A

NANDY 31

Groupe B

VILLEPARISIS 32

SENIORS FEMININES

D1

BUSSY 1

FUTSAL

D1

FERTE S/J 1

INFORMATIONS CALENDRIERS

+45 ANS Phase 2

Certains clubs seront susceptibles de rencontrer des problèmes d'occupation de terrain notamment sur la journée du :

24 mars 2019

Si votre club est impacté, merci de nous en informer le plus rapidement possible.

(Complément d'informations sur le site)

Afin de remédier à ce problème, voici les solutions s'offrant à vous :

- Modification horaire
- Terrain de repli
- Report du match avec accords des 2 clubs validés par le District
- Report du match par le District avec date définie par le District

Vétérans + 45 Ans Niveau 1 / Phase 2		Poule A	519 Début été : 09H30 Début hiver : 09H30
Claye Souilly 21 à Claye Souilly	Lognes 21 à Lognes	Pays Crecois 21 à Crecy La Chapelle	
Quincy 21 à Quincy Voisins	St Mard 21 à Longperrier	Trilport Usf 21 à Trilport	
Val D'Europe 22 à Bailly Romainvilliers	Villeparisis 22 à Villeparisis		
Journée 01 10/02/2019	Journée		
Val D'Europe 22	- St Mard 21		
Lognes 21	- Pays Crecois 21		
Trilport Usf 21	- Villeparisis 22		
Quincy 21	- Claye Souilly 21		
Journée 02 17/02/2019	Journée		
Quincy 21	- St Mard 21		
Villeparisis 22	- Claye Souilly 21		
Trilport Usf 21	- Lognes 21		
Val D'Europe 22	- Pays Crecois 21		
Journée 03 17/03/2019	Journée		
St Mard 21	- Villeparisis 22		
Lognes 21	- Quincy 21		
Claye Souilly 21	- Val D'Europe 22		
Pays Crecois 21	- Trilport Usf 21		
Journée 04 24/03/2019	Journée		
St Mard 21	- Pays Crecois 21		
Val D'Europe 22	- Trilport Usf 21		
Claye Souilly 21	- Lognes 21		
Villeparisis 22	- Quincy 21		
Journée 05 14/04/2019	Journée		
St Mard 21	- Lognes 21		
Villeparisis 22	- Val D'Europe 22		
Pays Crecois 21	- Quincy 21		
Claye Souilly 21	- Trilport Usf 21		
Journée 06 05/05/2019	Journée		
Trilport Usf 21	- St Mard 21		
Pays Crecois 21	- Claye Souilly 21		
Quincy 21	- Val D'Europe 22		
Lognes 21	- Villeparisis 22		
Journée 07 19/05/2019	Journée		
St Mard 21	- Claye Souilly 21		
Trilport Usf 21	- Quincy 21		
Villeparisis 22	- Pays Crecois 21		
Val D'Europe 22	- Lognes 21		

Vétérans + 45 Ans Niveau 1 / Phase 2		Poule B	520	Début été : 09H30	Début hiver : 09H30
Bombon/Mormant 21 à Mormant	Bray/Everyly 21 à Bray Sur Seine	Bussy 21 à Bussy St Georges			
Collegien/Croissy 21 à Collegien	Combs C.A. 21 à Combs La Ville	Inter Loing 21 à Bourron Marlotte			
Melun Fc 21 à Melun	Pays Bieres 21 à Perthes				
Journée 01	10/02/2019	Journée			
Collegien/Croissy 21	- Combs C.A. 21				
Bussy 21	- Pays Bieres 21				
Bombon/Mormant 21	- Bray/Everyly 21				
Inter Loing 21	- Melun Fc 21				
Journée 02	17/02/2019	Journée			
Inter Loing 21	- Combs C.A. 21				
Bray/Everyly 21	- Melun Fc 21				
Bombon/Mormant 21	- Bussy 21				
Collegien/Croissy 21	- Pays Bieres 21				
Journée 03	17/03/2019	Journée			
Combs C.A. 21	- Bray/Everyly 21				
Bussy 21	- Inter Loing 21				
Melun Fc 21	- Collegien/Croissy 21				
Pays Bieres 21	- Bombon/Mormant 21				
Journée 04	24/03/2019	Journée			
Combs C.A. 21	- Pays Bieres 21				
Collegien/Croissy 21	- Bombon/Mormant 21				
Melun Fc 21	- Bussy 21				
Bray/Everyly 21	- Inter Loing 21				
Journée 05	14/04/2019	Journée			
Combs C.A. 21	- Bussy 21				
Bray/Everyly 21	- Collegien/Croissy 21				
Pays Bieres 21	- Inter Loing 21				
Melun Fc 21	- Bombon/Mormant 21				
Journée 06	05/05/2019	Journée			
Bombon/Mormant 21	- Combs C.A. 21				
Pays Bieres 21	- Melun Fc 21				
Inter Loing 21	- Collegien/Croissy 21				
Bussy 21	- Bray/Everyly 21				
Journée 07	19/05/2019	Journée			
Combs C.A. 21	- Melun Fc 21				
Bombon/Mormant 21	- Inter Loing 21				
Bray/Everyly 21	- Pays Bieres 21				
Collegien/Croissy 21	- Bussy 21				

Veterans +45 Ans Niveau 2 / Phase 2		Poule A	521	Début été : 09H30	Début hiver : 09H30
Chelles 21 à Chelles		Cheminots Est 21 à Chelles	Courtry 21 à Courtry		
Mitry Ourcq Portg 21 à Mitry Mory		Othis 21 à Othis	Pontault Ums 21 à Pontault Combault		
St Thibault 21 à St Thibault Des Vignes					
Journée 01	10/02/2019	Journée			
	Othis 21	- Mitry Ourcq Portg 21			
	Chelles 21	- Non affecté 5			
	Pontault Ums 21	- St Thibault 21			
	Cheminots Est 21	- Courtry 21			
Journée 02	17/02/2019	Journée			
	Cheminots Est 21	- Mitry Ourcq Portg 21			
	St Thibault 21	- Courtry 21			
	Pontault Ums 21	- Chelles 21			
	Othis 21	- Non affecté 5			
Journée 03	17/03/2019	Journée			
	Mitry Ourcq Portg 21	- St Thibault 21			
	Chelles 21	- Cheminots Est 21			
	Courtry 21	- Othis 21			
	Non affecté 5	- Pontault Ums 21			
Journée 04	24/03/2019	Journée			
	Mitry Ourcq Portg 21	- Non affecté 5			
	Othis 21	- Pontault Ums 21			
	Courtry 21	- Chelles 21			
	St Thibault 21	- Cheminots Est 21			
Journée 05	14/04/2019	Journée			
	Mitry Ourcq Portg 21	- Chelles 21			
	St Thibault 21	- Othis 21			
	Non affecté 5	- Cheminots Est 21			
	Courtry 21	- Pontault Ums 21			
Journée 06	05/05/2019	Journée			
	Pontault Ums 21	- Mitry Ourcq Portg 21			
	Non affecté 5	- Courtry 21			
	Cheminots Est 21	- Othis 21			
	Chelles 21	- St Thibault 21			
Journée 07	19/05/2019	Journée			
	Mitry Ourcq Portg 21	- Courtry 21			
	Pontault Ums 21	- Cheminots Est 21			
	St Thibault 21	- Non affecté 5			
	Othis 21	- Chelles 21			

Veterans +45 Ans Niveau 2 / Phase 2		Poule B	522	Début été : 09H30	Début hiver : 09H30
Collegien/Croissy 22 à Croissy Beaubourg	Goelly/Dammartin 22 à Dammartin En Goele	Le Pin Villevaude 21 à Le Pin			
Marne V Portg 21 à Champs Sur Marne	Thorigny 21 à Thorigny Sur Marne	Val D'Europe 21 à Bailly Romainvilliers			
Val De France 21 à Montevrain					
Journée 01	10/02/2019	Journée			
Collegien/Croissy 22	- Non affecté 1				
Val De France 21	- Val D'Europe 21				
Le Pin Villevaude 21	- Goelly/Dammartin 22				
Marne V Portg 21	- Thorigny 21				
Journée 02	17/02/2019	Journée			
Marne V Portg 21	- Non affecté 1				
Goelly/Dammartin 22	- Thorigny 21				
Le Pin Villevaude 21	- Val De France 21				
Collegien/Croissy 22	- Val D'Europe 21				
Journée 03	17/03/2019	Journée			
Non affecté 1	- Goelly/Dammartin 22				
Val De France 21	- Marne V Portg 21				
Thorigny 21	- Collegien/Croissy 22				
Val D'Europe 21	- Le Pin Villevaude 21				
Journée 04	24/03/2019	Journée			
Non affecté 1	- Val D'Europe 21				
Collegien/Croissy 22	- Le Pin Villevaude 21				
Thorigny 21	- Val De France 21				
Goelly/Dammartin 22	- Marne V Portg 21				
Journée 05	14/04/2019	Journée			
Non affecté 1	- Val De France 21				
Goelly/Dammartin 22	- Collegien/Croissy 22				
Val D'Europe 21	- Marne V Portg 21				
Thorigny 21	- Le Pin Villevaude 21				
Journée 06	05/05/2019	Journée			
Le Pin Villevaude 21	- Non affecté 1				
Val D'Europe 21	- Thorigny 21				
Marne V Portg 21	- Collegien/Croissy 22				
Val De France 21	- Goelly/Dammartin 22				
Journée 07	19/05/2019	Journée			
Non affecté 1	- Thorigny 21				
Le Pin Villevaude 21	- Marne V Portg 21				
Goelly/Dammartin 22	- Val D'Europe 21				
Collegien/Croissy 22	- Val De France 21				

Veterans +45 Ans Niveau 2 / Phase 2		Poule C	523	Début été : 09H30	Début hiver : 09H30
Brie Nord Es 21 à St Soupplets	Claye Souilly 22 à Claye Souilly	Goelly/Dammartin 21 à Le Mesnil Amelot			
Mitry Ourcq Portg 22 à Mitry Mory	Moussy Neuf 21 à Moussy Le Neuf	Othis 22 à Othis			
Villeparisis 21 à Villeparisis					
Journée 01	10/02/2019	Journée			
Brie Nord Es 21	- Mitry Ourcq Portg 22				
Villeparisis 21	- Othis 22				
Claye Souilly 22	- Moussy Neuf 21				
Non affecté 2	- Goelly/Dammartin 21				
Journée 02	17/02/2019	Journée			
Non affecté 2	- Mitry Ourcq Portg 22				
Moussy Neuf 21	- Goelly/Dammartin 21				
Claye Souilly 22	- Villeparisis 21				
Brie Nord Es 21	- Othis 22				
Journée 03	17/03/2019	Journée			
Mitry Ourcq Portg 22	- Moussy Neuf 21				
Villeparisis 21	- Non affecté 2				
Goelly/Dammartin 21	- Brie Nord Es 21				
Othis 22	- Claye Souilly 22				
Journée 04	24/03/2019	Journée			
Mitry Ourcq Portg 22	- Othis 22				
Brie Nord Es 21	- Claye Souilly 22				
Goelly/Dammartin 21	- Villeparisis 21				
Moussy Neuf 21	- Non affecté 2				
Journée 05	14/04/2019	Journée			
Mitry Ourcq Portg 22	- Villeparisis 21				
Moussy Neuf 21	- Brie Nord Es 21				
Othis 22	- Non affecté 2				
Goelly/Dammartin 21	- Claye Souilly 22				
Journée 06	05/05/2019	Journée			
Claye Souilly 22	- Mitry Ourcq Portg 22				
Othis 22	- Goelly/Dammartin 21				
Non affecté 2	- Brie Nord Es 21				
Villeparisis 21	- Moussy Neuf 21				
Journée 07	19/05/2019	Journée			
Mitry Ourcq Portg 22	- Goelly/Dammartin 21				
Claye Souilly 22	- Non affecté 2				
Moussy Neuf 21	- Othis 22				
Brie Nord Es 21	- Villeparisis 21				

Veterans +45 Ans Niveau 2 / Phase 2		Poule D	524 Début été : 09H30 Début hiver : 09H30
Changis 21 à Ussy Sur Marne	Fc Cosmo/Mareuil 21 à Mareuil Les Meaux	Ferte S/J 21 à La Ferte Sous Jouarre	
Isles Les Villenoy 21 à Isles Les Villenoy	Nanteuil 21 à Nanteuil Les Meaux	Plaine France 21 à Charny	
Varreddes As 21 à Varreddes			
Journée 01	10/02/2019	Journée	
Non affecté 6	- Fc Cosmo/Mareuil 21		
Nanteuil 21	- Ferte S/J 21		
Varreddes As 21	- Changis 21		
Plaine France 21	- Isles Les Villenoy 21		
Journée 02	17/02/2019	Journée	
Plaine France 21	- Fc Cosmo/Mareuil 21		
Changis 21	- Isles Les Villenoy 21		
Varreddes As 21	- Nanteuil 21		
Non affecté 6	- Ferte S/J 21		
Journée 03	17/03/2019	Journée	
Fc Cosmo/Mareuil 21	- Changis 21		
Nanteuil 21	- Plaine France 21		
Isles Les Villenoy 21	- Non affecté 6		
Ferte S/J 21	- Varreddes As 21		
Journée 04	24/03/2019	Journée	
Fc Cosmo/Mareuil 21	- Ferte S/J 21		
Non affecté 6	- Varreddes As 21		
Isles Les Villenoy 21	- Nanteuil 21		
Changis 21	- Plaine France 21		
Journée 05	14/04/2019	Journée	
Fc Cosmo/Mareuil 21	- Nanteuil 21		
Changis 21	- Non affecté 6		
Ferte S/J 21	- Plaine France 21		
Isles Les Villenoy 21	- Varreddes As 21		
Journée 06	05/05/2019	Journée	
Varreddes As 21	- Fc Cosmo/Mareuil 21		
Ferte S/J 21	- Isles Les Villenoy 21		
Plaine France 21	- Non affecté 6		
Nanteuil 21	- Changis 21		
Journée 07	19/05/2019	Journée	
Fc Cosmo/Mareuil 21	- Isles Les Villenoy 21		
Varreddes As 21	- Plaine France 21		
Changis 21	- Ferte S/J 21		
Non affecté 6	- Nanteuil 21		

Veterans +45 Ans Niveau 2 / Phase 2	Poule E	525	Début été : 09H30	Début hiver : 09H30
--	----------------	------------	-------------------	---------------------

Buceenne 21 à Boissy Le Chatel Ferrieres 21 à Ferrieres En Brie Fontenay Tresigny 21 à Fontenay Tresigny
 Gretz Tournan 21 à Gretz Armainvilliers Pommeuse Fare 21 à Pommeuse Torcy P.V.M. Us 21 à Torcy

***Val De L'Yerres 21 à Rozay En Brie**

Journée	01	10/02/2019	Journée
	Buceenne 21	- Fontenay Tresigny 21	
	Val De L'Yerres 21	- Gretz Tournan 21	
	Ferrieres 21	- Torcy P.V.M. Us 21	
	Non affecté 2	- Pommeuse Fare 21	
Journée	02	17/02/2019	Journée
	Non affecté 2	- Fontenay Tresigny 21	
	Torcy P.V.M. Us 21	- Pommeuse Fare 21	
	Ferrieres 21	- Val De L'Yerres 21	
	Buceenne 21	- Gretz Tournan 21	
Journée	03	17/03/2019	Journée
	Fontenay Tresigny 21	- Torcy P.V.M. Us 21	
	Val De L'Yerres 21	- Non affecté 2	
	Pommeuse Fare 21	- Buceenne 21	
	Gretz Tournan 21	- Ferrieres 21	
Journée	04	24/03/2019	Journée
	Fontenay Tresigny 21	- Gretz Tournan 21	
	Buceenne 21	- Ferrieres 21	
	Pommeuse Fare 21	- Val De L'Yerres 21	
	Torcy P.V.M. Us 21	- Non affecté 2	
Journée	05	14/04/2019	Journée
	Fontenay Tresigny 21	- Val De L'Yerres 21	
	Torcy P.V.M. Us 21	- Buceenne 21	
	Gretz Tournan 21	- Non affecté 2	
	Pommeuse Fare 21	- Ferrieres 21	
Journée	06	05/05/2019	Journée
	Ferrieres 21	- Fontenay Tresigny 21	
	Gretz Tournan 21	- Pommeuse Fare 21	
	Non affecté 2	- Buceenne 21	
	Val De L'Yerres 21	- Torcy P.V.M. Us 21	
Journée	07	19/05/2019	Journée
	Fontenay Tresigny 21	- Pommeuse Fare 21	
	Ferrieres 21	- Non affecté 2	
	Torcy P.V.M. Us 21	- Gretz Tournan 21	
	Buceenne 21	- Val De L'Yerres 21	

"extrait P.V. du Comité Directeur du 16.11.2018

***VAL DE L'YERRES :**

Club ayant fait l'objet d'un forfait général qui demande à être réintégré.

Le Comité Directeur ne peut accéder à cette demande.

Possibilité de reprendre l'activité sous la forme de matchs amicaux."

L'équipe de Val de l'Yerres ne figurera pas dans le classement.

Les résultats de ses rencontres ne seront pas comptabilisés dans le classement

Ces rencontres, bien qu'amicales, devront suivre les procédures des rencontres officielles (feuille de match, sanction etc...)

Veterans +45 Ans Niveau 2 / Phase 2		Poule F	526	Début été : 09H30	Début hiver : 09H30
Cesson Vsd Es 21 à Cesson		Chaumes/Gui/Ver/Ozo 21 à Verneuil L Etang		Lieusaint Foot As 21 à Lieusaint	
Ozoir 21 à Ozoir La Ferriere		Presles En Brie Rc 21 à Presles En Brie		Servon Fc 21 à Servon	
Vaux La Rochette 22 à Vaux Le Penil					
Journée 01	10/02/2019	Journée			
Cesson Vsd Es 21		- Servon Fc 21			
Lieusaint Foot As 21		- Ozoir 21			
Vaux La Rochette 22		- Chaumes/Gui/Ver/Ozo 21			
Non affecté 2		- Presles En Brie Rc 21			
Journée 02	17/02/2019	Journée			
Non affecté 2		- Servon Fc 21			
Chaumes/Gui/Ver/Ozo 21		- Presles En Brie Rc 21			
Vaux La Rochette 22		- Lieusaint Foot As 21			
Cesson Vsd Es 21		- Ozoir 21			
Journée 03	17/03/2019	Journée			
Servon Fc 21		- Chaumes/Gui/Ver/Ozo 21			
Lieusaint Foot As 21		- Non affecté 2			
Presles En Brie Rc 21		- Cesson Vsd Es 21			
Ozoir 21		- Vaux La Rochette 22			
Journée 04	24/03/2019	Journée			
Servon Fc 21		- Ozoir 21			
Cesson Vsd Es 21		- Vaux La Rochette 22			
Presles En Brie Rc 21		- Lieusaint Foot As 21			
Chaumes/Gui/Ver/Ozo 21		- Non affecté 2			
Journée 05	14/04/2019	Journée			
Servon Fc 21		- Lieusaint Foot As 21			
Chaumes/Gui/Ver/Ozo 21		- Cesson Vsd Es 21			
Ozoir 21		- Non affecté 2			
Presles En Brie Rc 21		- Vaux La Rochette 22			
Journée 06	05/05/2019	Journée			
Vaux La Rochette 22		- Servon Fc 21			
Ozoir 21		- Presles En Brie Rc 21			
Non affecté 2		- Cesson Vsd Es 21			
Lieusaint Foot As 21		- Chaumes/Gui/Ver/Ozo 21			
Journée 07	19/05/2019	Journée			
Servon Fc 21		- Presles En Brie Rc 21			
Vaux La Rochette 22		- Non affecté 2			
Chaumes/Gui/Ver/Ozo 21		- Ozoir 21			
Cesson Vsd Es 21		- Lieusaint Foot As 21			

Veterans +45 Ans Niveau 2 / Phase 2		Poule G	527	Début été : 09H30	Début hiver : 09H30
Avonnaise Us 21 à Avon	Boissise Pringy Us 21 à Boissise Le Roi	Campelienne/Crisenoy 21 à Champeaux			
Coubert Fc 21 à Coubert	Hericy Vul. Sam. 21 à Vulaines Sur Seine	Lesigny U.S.C. 21 à Lesigny			
Servon Fc 22 à Servon					
Journée 01	10/02/2019	Journée			
Hericy Vul. Sam. 21	- Servon Fc 22				
Lesigny U.S.C. 21	- Campelienne/Crisenoy 21				
Boissise Pringy Us 21	- Non affecté 8				
Coubert Fc 21	- Avonnaise Us 21				
Journée 02	17/02/2019	Journée			
Coubert Fc 21	- Servon Fc 22				
Non affecté 8	- Avonnaise Us 21				
Boissise Pringy Us 21	- Lesigny U.S.C. 21				
Hericy Vul. Sam. 21	- Campelienne/Crisenoy 21				
Journée 03	17/03/2019	Journée			
Servon Fc 22	- Non affecté 8				
Lesigny U.S.C. 21	- Coubert Fc 21				
Avonnaise Us 21	- Hericy Vul. Sam. 21				
Campelienne/Crisenoy 21	- Boissise Pringy Us 21				
Journée 04	24/03/2019	Journée			
Servon Fc 22	- Campelienne/Crisenoy 21				
Hericy Vul. Sam. 21	- Boissise Pringy Us 21				
Avonnaise Us 21	- Lesigny U.S.C. 21				
Non affecté 8	- Coubert Fc 21				
Journée 05	14/04/2019	Journée			
Servon Fc 22	- Lesigny U.S.C. 21				
Non affecté 8	- Hericy Vul. Sam. 21				
Campelienne/Crisenoy 21	- Coubert Fc 21				
Avonnaise Us 21	- Boissise Pringy Us 21				
Journée 06	05/05/2019	Journée			
Boissise Pringy Us 21	- Servon Fc 22				
Campelienne/Crisenoy 21	- Avonnaise Us 21				
Coubert Fc 21	- Hericy Vul. Sam. 21				
Lesigny U.S.C. 21	- Non affecté 8				
Journée 07	19/05/2019	Journée			
Servon Fc 22	- Avonnaise Us 21				
Boissise Pringy Us 21	- Coubert Fc 21				
Non affecté 8	- Campelienne/Crisenoy 21				
Hericy Vul. Sam. 21	- Lesigny U.S.C. 21				

Veterans +45 Ans Niveau 2 / Phase 2	Poule H	528	Début été : 09H30	Début hiver : 09H30
--	----------------	------------	-------------------	---------------------

Bagneaux Nemours E 21 à St Pierre Les Nemour Champenois Mam. Ver. 21 à St Mammes Moncourt-Fromonvil 21 à Montcourt Fromonville
 Montereau 21 à Montereau Fault Yonne Moret-Veneux Sab. Fc 21 à Veneux Les Sablons Varennes Fc 21 à Varennes Sur Seine
 Vaux La Rochette 21 à Vaux Le Penil

Journée	01	10/02/2019	Journée
	Varennes Fc 21	-	Bagneaux Nemours E 21
	Moret-Veneux Sab. Fc 21	-	Moncourt-Fromonvil 21
	Champenois Mam. Ver. 21	-	Non affecté 8
	Montereau 21	-	Vaux La Rochette 21
Journée	02	17/02/2019	Journée
	Montereau 21	-	Bagneaux Nemours E 21
	Non affecté 8	-	Vaux La Rochette 21
	Champenois Mam. Ver. 21	-	Moret-Veneux Sab. Fc 21
	Varennes Fc 21	-	Moncourt-Fromonvil 21
Journée	03	17/03/2019	Journée
	Bagneaux Nemours E 21	-	Non affecté 8
	Moret-Veneux Sab. Fc 21	-	Montereau 21
	Vaux La Rochette 21	-	Varennes Fc 21
	Moncourt-Fromonvil 21	-	Champenois Mam. Ver. 21
Journée	04	24/03/2019	Journée
	Bagneaux Nemours E 21	-	Moncourt-Fromonvil 21
	Varennes Fc 21	-	Champenois Mam. Ver. 21
	Vaux La Rochette 21	-	Moret-Veneux Sab. Fc 21
	Non affecté 8	-	Montereau 21
Journée	05	14/04/2019	Journée
	Bagneaux Nemours E 21	-	Moret-Veneux Sab. Fc 21
	Non affecté 8	-	Varennes Fc 21
	Moncourt-Fromonvil 21	-	Montereau 21
	Vaux La Rochette 21	-	Champenois Mam. Ver. 21
Journée	06	05/05/2019	Journée
	Champenois Mam. Ver. 21	-	Bagneaux Nemours E 21
	Moncourt-Fromonvil 21	-	Vaux La Rochette 21
	Montereau 21	-	Varennes Fc 21
	Moret-Veneux Sab. Fc 21	-	Non affecté 8
Journée	07	19/05/2019	Journée
	Bagneaux Nemours E 21	-	Vaux La Rochette 21
	Champenois Mam. Ver. 21	-	Montereau 21
	Non affecté 8	-	Moncourt-Fromonvil 21
	Varennes Fc 21	-	Moret-Veneux Sab. Fc 21

Critérium Senior Féminin / Phase 2		Poule A	529	Début été : 17H30	Début hiver : 17H30
Bagneaux Nemours E 1 à St Pierre Les Nemours		Bussy St Georges Fc 1 à Bussy St Georges	F.C. Cosmo 77 1 à Couilly Pont Aux Dames		
Lesigny U.S.C. 1 à Lesigny		Melun Fc 1 à Melun	Ozoir Fc 77 1 à Ozoir La Ferriere		
Ponthierry Us 1 à St Fargeau Ponthierry		St Pathus Oissery Es 1 à St Pathus	Villepar/ Port Ourcq 1 à Mitry Mory		
Journée 01	02/02/2019	Journée	Journée 09	25/05/2019	Journée
	Non affecté 3	- F.C. Cosmo 77 1		F.C. Cosmo 77 1	- Lesigny U.S.C. 1
	St Pathus Oissery Es 1	- Lesigny U.S.C. 1		Bagneaux Nemours E	- Melun Fc 1
	Bagneaux Nemours E 1	- Villepar/ Port Ourcq 1		Ozoir Fc 77 1	- Non affecté 3
	Bussy St Georges Fc 1	- Ozoir Fc 77 1		Bussy St Georges Fc 1	- Ponthierry Us 1
16H30	Melun Fc 1	- Ponthierry Us 1		Villepar/ Port Ourcq 1	- St Pathus Oissery Es 1
Journée 02	09/02/2019	Journée			
	F.C. Cosmo 77 1	- Ponthierry Us 1			
	Non affecté 3	- St Pathus Oissery Es 1			
	Villepar/ Port Ourcq 1	- Melun Fc 1			
	Lesigny U.S.C. 1	- Bussy St Georges Fc 1			
	Ozoir Fc 77 1	- Bagneaux Nemours E 1			
Journée 03	16/02/2019	Journée			
	Bagneaux Nemours E 1	- F.C. Cosmo 77 1			
	Ozoir Fc 77 1	- Lesigny U.S.C. 1			
16H30	Melun Fc 1	- Bussy St Georges Fc 1			
	Villepar/ Port Ourcq 1	- Non affecté 3			
	Ponthierry Us 1	- St Pathus Oissery Es 1			
Journée 04	16/03/2019	Journée			
	St Pathus Oissery Es 1	- F.C. Cosmo 77 1			
	Ponthierry Us 1	- Villepar/ Port Ourcq 1			
	Bussy St Georges Fc 1	- Non affecté 3			
16H30	Melun Fc 1	- Ozoir Fc 77 1			
	Bagneaux Nemours E 1	- Lesigny U.S.C. 1			
Journée 05	23/03/2019	Journée			
	F.C. Cosmo 77 1	- Villepar/ Port Ourcq 1			
	St Pathus Oissery Es 1	- Bussy St Georges Fc 1			
	Ozoir Fc 77 1	- Ponthierry Us 1			
	Non affecté 3	- Bagneaux Nemours E 1			
	Lesigny U.S.C. 1	- Melun Fc 1			
Journée 06	13/04/2019	Journée			
	Bussy St Georges Fc 1	- F.C. Cosmo 77 1			
	Villepar/ Port Ourcq 1	- Ozoir Fc 77 1			
	Bagneaux Nemours E 1	- St Pathus Oissery Es 1			
	Ponthierry Us 1	- Lesigny U.S.C. 1			
16H30	Melun Fc 1	- Non affecté 3			
Journée 07	11/05/2019	Journée			
	F.C. Cosmo 77 1	- Ozoir Fc 77 1			
	Bussy St Georges Fc 1	- Bagneaux Nemours E 1			
	Lesigny U.S.C. 1	- Villepar/ Port Ourcq 1			
	St Pathus Oissery Es 1	- Melun Fc 1			
	Non affecté 3	- Ponthierry Us 1			
Journée 08	18/05/2019	Journée			
	F.C. Cosmo 77 1	- Melun Fc 1			
	Lesigny U.S.C. 1	- Non affecté 3			
	Ponthierry Us 1	- Bagneaux Nemours E 1			
	Ozoir Fc 77 1	- St Pathus Oissery Es 1			
	Villepar/ Port Ourcq 1	- Bussy St Georges Fc 1			

Critérium Senior Féminin / Phase 2		Poule B	530	Début été : 17H30	Début hiver : 17H30
Cesson Vsd Es 1 à Cesson		Chelles As 1 à Chelles	Fc Varennes 1 à Varennes Sur Seine		
Montereau 1 à Montereau Fault Yonne		Moussy Neuf Es 1 à Moussy Le Neuf	Nandy Savigny 1 à Nandy		
Nanteuil 1 à Nanteuil Les Meaux		Pays Crecois Fc 1 à Crecy La Chapelle			
Journée 01	02/02/2019	Journée			
15H30	Montereau 1	- Moussy Neuf Es 1			
	Nanteuil 1	- Nandy Savigny 1			
	Fc Varennes 1	- Cesson Vsd Es 1			
	Pays Crecois Fc 1	- Chelles As 1			
Journée 02	09/02/2019	Journée			
15H30	Nanteuil 1	- Montereau 1			
16H	Cesson Vsd Es 1	- Moussy Neuf Es 1			
	Pays Crecois Fc 1	- Nandy Savigny 1			
	Chelles As 1	- Fc Varennes 1			
Journée 03	16/03/2019	Journée			
	Montereau 1	- Cesson Vsd Es 1			
	Pays Crecois Fc 1	- Nanteuil 1			
	Moussy Neuf Es 1	- Chelles As 1			
	Fc Varennes 1	- Nandy Savigny 1			
Journée 04	23/03/2019	Journée			
15H30	Pays Crecois Fc 1	- Montereau 1			
	Chelles As 1	- Cesson Vsd Es 1			
	Nanteuil 1	- Fc Varennes 1			
	Nandy Savigny 1	- Moussy Neuf Es 1			
Journée 05	13/04/2019	Journée			
16H	Montereau 1	- Chelles As 1			
	Fc Varennes 1	- Pays Crecois Fc 1			
	Cesson Vsd Es 1	- Nandy Savigny 1			
	Moussy Neuf Es 1	- Nanteuil 1			
Journée 06	11/05/2019	Journée			
15H30	Fc Varennes 1	- Montereau 1			
	Nandy Savigny 1	- Chelles As 1			
	Pays Crecois Fc 1	- Moussy Neuf Es 1			
	Nanteuil 1	- Cesson Vsd Es 1			
Journée 07	25/05/2019	Journée			
16H	Nandy Savigny 1	- Montereau 1			
	Moussy Neuf Es 1	- Fc Varennes 1			
	Chelles As 1	- Nanteuil 1			
	Cesson Vsd Es 1	- Pays Crecois Fc 1			

Critérium U16 Féminin / Phase 2	Poule A	531	Début été : 10H	Début hiver : 10H
--	----------------	------------	-----------------	-------------------

Bagneaux Nemours E 1 à St Pierre Les Nemours	Breuilloise As 1 à Brou Sur Chantereine	Dammarie Les Lys Fc 1 à Dammarie Les Lys
Melun Fc 1 à Melun	Nandy Savigny 1 à Nandy	Roissy En Brie U.S. 1 à Roissy En Brie
Senart Moissy 1 à Moissy Cramayel	St Pathus Oissery Es 1 à St Pathus	

Journée 01 03/02/2019 Journée

	Breuilloise As 1	- Bagneaux Nemours E 1
11H15	Nandy Savigny 1	- St Pathus Oissery Es 1
	Dammarie Les Lys Fc 1	- Roissy En Brie U.S. 1
	Melun Fc 1	- Senart Moissy 1

Journée 02 10/02/2019 Journée

	Nandy Savigny 1	- Breuilloise As 1
	Roissy En Brie U.S. 1	- Bagneaux Nemours E 1
	Melun Fc 1	- St Pathus Oissery Es 1
	Senart Moissy 1	- Dammarie Les Lys Fc 1

Journée 03 17/03/2019 Journée

	Breuilloise As 1	- Roissy En Brie U.S. 1
	Melun Fc 1	- Nandy Savigny 1
	Bagneaux Nemours E 1	- Senart Moissy 1
	Dammarie Les Lys Fc 1	- St Pathus Oissery Es 1

Journée 04 24/03/2019 Journée

	Melun Fc 1	- Breuilloise As 1
	Senart Moissy 1	- Roissy En Brie U.S. 1
	Nandy Savigny 1	- Dammarie Les Lys Fc 1
	St Pathus Oissery Es 1	- Bagneaux Nemours E 1

Journée 05 14/04/2019 Journée

	Breuilloise As 1	- Senart Moissy 1
	Dammarie Les Lys Fc 1	- Melun Fc 1
	Roissy En Brie U.S. 1	- St Pathus Oissery Es 1
	Bagneaux Nemours E 1	- Nandy Savigny 1

Journée 06 12/05/2019 Journée

	Dammarie Les Lys Fc 1	- Breuilloise As 1
	St Pathus Oissery Es 1	- Senart Moissy 1
	Melun Fc 1	- Bagneaux Nemours E 1
	Nandy Savigny 1	- Roissy En Brie U.S. 1

Journée 07 26/05/2019 Journée

	St Pathus Oissery Es 1	- Breuilloise As 1
	Bagneaux Nemours E 1	- Dammarie Les Lys Fc 1
	Senart Moissy 1	- Nandy Savigny 1
	Roissy En Brie U.S. 1	- Melun Fc 1

Critérium U16 Féminin / Phase 2		Poule B	532	Début été : 10H	Début hiver : 10H
Amicale Montereau As 1 à Montereau Fault Yonn		Briard S.C. 1 à Brie Comte Robert	Champenois Mam. Ver. 1 à St Mammes		
Dammarie Les Lys Fc 2 à Dammarie Les Lys		E.Longueville Scnsb 1 à St Loup De Naud	Fc Varennes 1 à Varennes Sur Seine		
Mormant F.C. 1 à Mormant		Ponthierry Us 1 à St Fargeau Ponthierry			
Journée 01	03/02/2019	Journée			
	Champenois Mam. Ver. 1	- Dammarie Les Lys Fc 2			
	E.Longueville Scnsb 1	- Fc Varennes 1			
	Briard S.C. 1	- Ponthierry Us 1			
06/02 18H30	Amicale Montereau As 1	- Mormant F.C. 1			
Journée 02	10/02/2019	Journée			
	Champenois Mam. Ver. 1	- Amicale Montereau As 1			
	Fc Varennes 1	- Mormant F.C. 1			
	Briard S.C. 1	- Dammarie Les Lys Fc 2			
	Ponthierry Us 1	- E.Longueville Scnsb 1			
Journée 03	17/03/2019	Journée			
	Amicale Montereau As 1	- Fc Varennes 1			
	Briard S.C. 1	- Champenois Mam. Ver. 1			
	Mormant F.C. 1	- Ponthierry Us 1			
	E.Longueville Scnsb 1	- Dammarie Les Lys Fc 2			
Journée 04	24/03/2019	Journée			
	Briard S.C. 1	- Amicale Montereau As 1			
	Ponthierry Us 1	- Fc Varennes 1			
	Champenois Mam. Ver. 1	- E.Longueville Scnsb 1			
	Dammarie Les Lys Fc 2	- Mormant F.C. 1			
Journée 05	14/04/2019	Journée			
	Amicale Montereau As 1	- Ponthierry Us 1			
	E.Longueville Scnsb 1	- Briard S.C. 1			
	Fc Varennes 1	- Dammarie Les Lys Fc 2			
	Mormant F.C. 1	- Champenois Mam. Ver. 1			
Journée 06	12/05/2019	Journée			
	E.Longueville Scnsb 1	- Amicale Montereau As 1			
	Dammarie Les Lys Fc 2	- Ponthierry Us 1			
	Briard S.C. 1	- Mormant F.C. 1			
	Champenois Mam. Ver. 1	- Fc Varennes 1			
Journée 07	26/05/2019	Journée			
	Dammarie Les Lys Fc 2	- Amicale Montereau As 1			
	Mormant F.C. 1	- E.Longueville Scnsb 1			
	Ponthierry Us 1	- Champenois Mam. Ver. 1			
	Fc Varennes 1	- Briard S.C. 1			

Critérium U16 Féminin / Phase 2		Poule C	533 Début été : 10H Début hiver : 10H
Bussy St Georges Fc 1 à Bussy St Georges	Esbly 1 à Esbly	Lesigny U.S.C. 1 à Lesigny	
Lognes U.S. 1 à Lognes	Mitry Mory 1 à Mitry Mory	Ozoir Fc 77 1 à Ozoir La Ferriere	
Pontault Com. Ums 1 à Pontault Combault	Val D'Europe Fc 1 à Serris		
Journée 01	03/02/2019	Journée	
Lesigny U.S.C. 1	- Esbly 1		
Lognes U.S. 1	- Ozoir Fc 77 1		
Bussy St Georges Fc 1	- Mitry Mory 1		
Pontault Com. Ums 1	- Val D'Europe Fc 1		
Journée 02	10/02/2019	Journée	
Lognes U.S. 1	- Lesigny U.S.C. 1		
Mitry Mory 1	- Esbly 1		
Pontault Com. Ums 1	- Ozoir Fc 77 1		
Val D'Europe Fc 1	- Bussy St Georges Fc 1		
Journée 03	17/03/2019	Journée	
Lesigny U.S.C. 1	- Mitry Mory 1		
Pontault Com. Ums 1	- Lognes U.S. 1		
Esbly 1	- Val D'Europe Fc 1		
Bussy St Georges Fc 1	- Ozoir Fc 77 1		
Journée 04	24/03/2019	Journée	
Pontault Com. Ums 1	- Lesigny U.S.C. 1		
Val D'Europe Fc 1	- Mitry Mory 1		
Lognes U.S. 1	- Bussy St Georges Fc 1		
Ozoir Fc 77 1	- Esbly 1		
Journée 05	14/04/2019	Journée	
Lesigny U.S.C. 1	- Val D'Europe Fc 1		
Bussy St Georges Fc 1	- Pontault Com. Ums 1		
Mitry Mory 1	- Ozoir Fc 77 1		
Esbly 1	- Lognes U.S. 1		
Journée 06	12/05/2019	Journée	
Bussy St Georges Fc 1	- Lesigny U.S.C. 1		
Ozoir Fc 77 1	- Val D'Europe Fc 1		
Pontault Com. Ums 1	- Esbly 1		
Lognes U.S. 1	- Mitry Mory 1		
Journée 07	26/05/2019	Journée	
Ozoir Fc 77 1	- Lesigny U.S.C. 1		
Esbly 1	- Bussy St Georges Fc 1		
Val D'Europe Fc 1	- Lognes U.S. 1		
Mitry Mory 1	- Pontault Com. Ums 1		

Critérium U13 Féminin / Phase 2		Poule A	534 Début été : 10H Début hiver : 10H
Bagneaux Nemours E 1 à St Pierre Les Nemours		Fc Varennes 1 à Varennes Sur Seine	Meaux Academy Cs 1 à Meaux
Nandy Savigny 1 à Nandy		St Pathus Oissery Es 1 à St Pathus	Val D'Europe Fc 1 à Serris
Vaux La Rochette 1 à Vaux Le Penil			
Journée 01	02/02/2019	Journée	
12H15	Nandy Savigny 1 - Meaux Academy Cs 1 St Pathus Oissery Es 1 - Vaux La Rochette 1 Bagneaux Nemours E - Fc Varennes 1 1 Non affecté 6 - Val D'Europe Fc 1		
Journée 02	09/02/2019	Journée	
	St Pathus Oissery Es 1 - Nandy Savigny 1 Fc Varennes 1 - Meaux Academy Cs 1 Non affecté 6 - Vaux La Rochette 1 Val D'Europe Fc 1 - Bagneaux Nemours E 1		
Journée 03	16/03/2019	Journée	
	Nandy Savigny 1 - Fc Varennes 1 Non affecté 6 - St Pathus Oissery Es 1 Meaux Academy Cs 1 - Val D'Europe Fc 1 Bagneaux Nemours E - Vaux La Rochette 1 1		
Journée 04	23/03/2019	Journée	
	Non affecté 6 - Nandy Savigny 1 Val D'Europe Fc 1 - Fc Varennes 1 St Pathus Oissery Es 1 - Bagneaux Nemours E 1 Vaux La Rochette 1 - Meaux Academy Cs 1		
Journée 05	13/04/2019	Journée	
	Nandy Savigny 1 - Val D'Europe Fc 1 Bagneaux Nemours E - Non affecté 6 1 Fc Varennes 1 - Vaux La Rochette 1 Meaux Academy Cs 1 - St Pathus Oissery Es 1		
Journée 06	11/05/2019	Journée	
	Bagneaux Nemours E - Nandy Savigny 1 1 Vaux La Rochette 1 - Val D'Europe Fc 1 Non affecté 6 - Meaux Academy Cs 1 St Pathus Oissery Es 1 - Fc Varennes 1		
Journée 07	25/05/2019	Journée	
	Vaux La Rochette 1 - Nandy Savigny 1 Meaux Academy Cs 1 - Bagneaux Nemours E 1 Val D'Europe Fc 1 - St Pathus Oissery Es 1 Fc Varennes 1 - Non affecté 6		

Critérium U13 Féminin / Phase 2		Poule B	535 Début été : 10H Début hiver : 10H
Avonnaise Us 1 à Avon	Briard S.C. 1 à Brie Comte Robert	Cesson Vsd Es 1 à Cesson	
Gretz Tournan Sc 1 à Tournan En Brie	Nandy Savigny 2 à Nandy	Pontault Com. Ums 1 à Pontault Combault	
Senart Moissy 1 à Moissy Cramayel	Villeparisis U.S.M. 2 à Villeparisis		
Journée 01 02/02/2019			
12H15	Nandy Savigny 2	- Gretz Tournan Sc 1	
	Cesson Vsd Es 1	- Avonnaise Us 1	
	Villeparisis U.S.M. 2	- Pontault Com. Ums 1	
	Briard S.C. 1	- Senart Moissy 1	
Journée 02 09/02/2019			
	Cesson Vsd Es 1	- Nandy Savigny 2	
	Pontault Com. Ums 1	- Gretz Tournan Sc 1	
	Briard S.C. 1	- Avonnaise Us 1	
	Senart Moissy 1	- Villeparisis U.S.M. 2	
Journée 03 16/03/2019			
	Nandy Savigny 2	- Pontault Com. Ums 1	
	Briard S.C. 1	- Cesson Vsd Es 1	
	Gretz Tournan Sc 1	- Senart Moissy 1	
	Villeparisis U.S.M. 2	- Avonnaise Us 1	
Journée 04 23/03/2019			
	Briard S.C. 1	- Nandy Savigny 2	
	Senart Moissy 1	- Pontault Com. Ums 1	
	Cesson Vsd Es 1	- Villeparisis U.S.M. 2	
	Avonnaise Us 1	- Gretz Tournan Sc 1	
Journée 05 13/04/2019			
	Nandy Savigny 2	- Senart Moissy 1	
	Villeparisis U.S.M. 2	- Briard S.C. 1	
	Pontault Com. Ums 1	- Avonnaise Us 1	
	Gretz Tournan Sc 1	- Cesson Vsd Es 1	
Journée 06 11/05/2019			
	Villeparisis U.S.M. 2	- Nandy Savigny 2	
	Avonnaise Us 1	- Senart Moissy 1	
	Briard S.C. 1	- Gretz Tournan Sc 1	
	Cesson Vsd Es 1	- Pontault Com. Ums 1	
Journée 07 25/05/2019			
	Avonnaise Us 1	- Nandy Savigny 2	
	Gretz Tournan Sc 1	- Villeparisis U.S.M. 2	
	Senart Moissy 1	- Cesson Vsd Es 1	
	Pontault Com. Ums 1	- Briard S.C. 1	

Critérium U13 Féminin / Phase 2		Poule C	536 Début été : 10H Début hiver : 10H
Chelles As 1 à Chelles	Dammartin Cs 1 à Dammartin En Goele	Mitry Mory Football 1 à Mitry Mory	
Roissy En Brie U.S. 1 à Roissy En Brie	U.S Tpvmmf 1 à Torcy	Vaires Ent. Et C. Us 1 à Vaires Sur Marne	
Villeparisis U.S.M. 1 à Villeparisis			
Journée 01	02/02/2019	Journée	
Chelles As 1	- Vaires Ent. Et C. Us 1		
Mitry Mory Football 1	- Dammartin Cs 1		
Villeparisis U.S.M. 1	- U.S Tpvmmf 1		
Roissy En Brie U.S. 1	- Non affecté 7		
Journée 02	09/02/2019	Journée	
Mitry Mory Football 1	- Chelles As 1		
U.S Tpvmmf 1	- Vaires Ent. Et C. Us 1		
Roissy En Brie U.S. 1	- Dammartin Cs 1		
Non affecté 7	- Villeparisis U.S.M. 1		
Journée 03	16/03/2019	Journée	
Chelles As 1	- U.S Tpvmmf 1		
Roissy En Brie U.S. 1	- Mitry Mory Football 1		
Vaires Ent. Et C. Us 1	- Non affecté 7		
Villeparisis U.S.M. 1	- Dammartin Cs 1		
Journée 04	23/03/2019	Journée	
Roissy En Brie U.S. 1	- Chelles As 1		
Non affecté 7	- U.S Tpvmmf 1		
Mitry Mory Football 1	- Villeparisis U.S.M. 1		
Dammartin Cs 1	- Vaires Ent. Et C. Us 1		
Journée 05	13/04/2019	Journée	
Chelles As 1	- Non affecté 7		
Villeparisis U.S.M. 1	- Roissy En Brie U.S. 1		
U.S Tpvmmf 1	- Dammartin Cs 1		
Vaires Ent. Et C. Us 1	- Mitry Mory Football 1		
Journée 06	11/05/2019	Journée	
Villeparisis U.S.M. 1	- Chelles As 1		
Dammartin Cs 1	- Non affecté 7		
Roissy En Brie U.S. 1	- Vaires Ent. Et C. Us 1		
Mitry Mory Football 1	- U.S Tpvmmf 1		
Journée 07	25/05/2019	Journée	
Dammartin Cs 1	- Chelles As 1		
Vaires Ent. Et C. Us 1	- Villeparisis U.S.M. 1		
Non affecté 7	- Mitry Mory Football 1		
U.S Tpvmmf 1	- Roissy En Brie U.S. 1		